

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 14 Mars 2014 - 12 Jourada el oula 1435 - N° 540 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

## Le président Bouteflika charge Youcef Yousfi d'assurer l'intérim des fonctions du Premier ministre

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé Youcef Yousfi, ministre de l'Energie et des Mines, d'assurer l'intérim des fonctions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, appelé à diriger la campagne électorale du candidat

Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, a indiqué hier jeudi un communiqué de la présidence de la République. M. Ahmed Ouyahia a été nommé ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, en remplacement de

Mohamed Moulay Guendil, appelé à d'autres fonctions. De son côté, Abdelaziz Belkhadem a été nommé ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, conclut le communiqué.

Page 3

PRÉSIDENTIELLE 2014

## 6 candidats retenus



Belaïd Abdelaziz



Bouteflika Abdelaziz



Louisa Hanoune



Benflis Ali



Touati Moussa



Rebaïne Ali Fewzi

APRÈS LA RÉVISION  
EXCEPTIONNELLE  
DES LISTES

## Le corps électoral s'élève à 22 880 678 électeurs

P.p 3-24

HABITAT

Le programme  
AADL 2001-2002  
clôturé  
prochainement

Les souscripteurs  
du nouveau  
programme  
convoqués en mai  
pour le paiement  
de la 1<sup>re</sup> tranche

Page 4

SANTÉ

Création  
annoncée  
de pôles  
d'excellence

Les pénuries  
de médicaments  
et de vaccins  
désormais  
«bannies»

Page 4

SCIENCE et VIE  
Piqué par  
une tique

JUSTICE  
Quels sont  
vos risques ?

DÉPARTEMENT US  
DE LA DÉFENSE  
Les Etats-Unis  
«reconnaissants»

FOOTBALL  
MOBILIS-LIGUE 1 (23<sup>e</sup> J)  
Le leader veut  
poursuivre  
son échappée,  
l'ESS à l'épreuve  
de la JSK

Page 22

ALGER

20 ans  
de réclusion  
criminelle  
pour homicide  
volontaire

Page 9

Pages 12-13

Page 24

## Météo



### Régions Nord : 15° à Alger

Temps nuageux et instable avec averses de pluies localement assez intenses (orageuses) notamment vers les régions de l'Est et du Centre. Les vents seront d'Est à Nord-Est modérés à assez forts (40/50 km/h) notamment vers les régions du littoral. La mer sera généralement agitée.

### Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux sur la Saoura avec localement quelques pluies. Ailleurs temps généralement dégagé. Les vents seront modérés 20/40 km/h.

## RESSOURCES EN EAU

### Hocine Necib demain à Batna



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera demain samedi 15 mars une visite de travail dans la wilaya de Batna.

### CET APRÈS-MIDI À ZERALDA Regroupement des élus du MPA



Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amar Benyounes, présidera cet après-midi à partir de 15h, à l'hôtel Essafir Mazafran à Zeralda, le regroupement des élus du parti.

### DEMAIN AU SIÈGE DU PNSD

### Conférence de Mohamed Chérif Taleb

Le Président du parti du PNSD, Mohamed Chérif Taleb, animera une conférence de presse, demain samedi 15 mars à 10h, au siège national du parti.

### AUJOURD'HUI ET DEMAIN À ZERALDA Réunion des cadres du PT

Le plénum des cadres du Parti des travailleurs se réunira aujourd'hui et demain en session ordinaire à Zeralda. Le rapport d'ouverture sera présenté ce matin à 10h par Mme Louiza Hanoune, SG du parti.

### CE MATIN À LA GRANDE-POSTE Célébration de la Journée nationale des handicapés

Sous le patronage du président de l'APC d'Alger-Centre, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugca), en collaboration avec la Fédération des artisans, organise ce matin à 10h, place de la Grande Poste à Alger, une manifestation pour célébrer la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques qui coïncide avec le 14 mars.

### FRONT DU CHANGEMENT Session extraordinaire du Majlis echoura

La session extraordinaire du Majlis echoura (conseil consultatif) du Front du changement sur la présidentielle du 17 avril se tiendra aujourd'hui à 10h au siège national du Front.

## CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	15°	12°
Oran	16°	09°
Annaba	15°	11°
Béjaïa	16°	12°
Tamanrasset	27°	09°

### Horaires des prières

Vendredi 14 Jourada el oula 1435

Fajr	05:35
Dohr	13:20
Asr	16:20
Maghreb	18:57
Isha	20:15



### SAMEDI AU SIÈGE DE L'UGTA Conférence nationale des bureaux de wilaya de l'ANR



Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, présidera demain samedi 15 mars à midi, au siège central de l'UGTA, place du 1<sup>er</sup> Mai, la conférence nationale qui réunira les présidents des bureaux de wilaya.

### No comment



### Mobilis, l'art et la culture



Mobilis à l'honneur de célébrer la Journée nationale des personnes handicapées à travers l'art et la culture, en invitant l'artiste dessinateur autodidacte, M. Abdénour Bouderbala, à exposer ses œuvres au niveau du hall de la direction générale de Mobilis, sis Quartier des affaires, Bab Ezouar, Alger. A travers cette célébration du 14 mars, Mobilis veut offrir à un jeune talent algérien l'occasion de s'exprimer, pour qui le handicap n'a pas été une contrainte, pour s'affirmer en tant qu'artiste, qui crée des œuvres, des dessins et des toiles dignes de grands peintres.

A travers cet espace de culture, Mobilis confirme, encore une fois, son statut d'entreprise citoyenne engagée dans le soutien de tous les Algériens et particulièrement ceux qui ont le génie et le talent et qui excellent dans différents domaines: artistique, sportif, culturel etc.

### DEMAIN À RIADH EL FETH Benflis rencontre les jeunes



Ali Benflis, candidat indépendant à la prochaine élection présidentielle, présidera demain 15 mars à 9h30, à la salle Cosmos – Riadh El-Feth, une rencontre avec les organisations de jeunesse.

### LES 15 ET 16 MARS À L'HÔTEL EL-DJAZAÏR 5<sup>e</sup> Conseil général de l'OAT

Le 5<sup>e</sup> Conseil général de la Confédération internationale des syndicats arabes se tiendra les 15 et 16 mars à l'hôtel El-Djazaïr. L'ouverture est prévue demain samedi 15 mars à 10h, en présence des représentants du gouvernement algérien et d'Ahmed Mohamed Lokmane, directeur de l'Organisation arabe du travail (OAT).

### POUR SE RAPPROCHER DE SES CLIENTS Sonelgaz de Sétif lance un sondage d'opinion

Al'initiative de la SDE (la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est), filiale du groupe Sonelgaz et en collaboration avec le Créad, la Direction régionale de distribution de Sétif mènera, à partir du 23 mars, un sondage d'opinion pour mieux définir les besoins, les attentes et mesurer le taux de satisfaction de ses abonnés. Encadrée par un personnel compétent, cette opération, qui se veut un renforcement du contact direct et régulier entre cette entreprise citoyenne et ses abonnés, va s'étaler sur deux semaines et sera destinée à sa clientèle élargie.

C'est dans cette optique d'ailleurs, que tous les moyens humains et matériels ont été déployés par les responsables à commencer par le lancement d'une campagne de communication de grande envergure, comportant des annonces à travers les ondes de la radio locale, des affiches, des dépliants et autres support de publicité pour annoncer le coup d'envoi de la campagne.

## P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

APRÈS LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES  
**Le corps électoral s'élève à 22 880 678 électeurs**

Le corps électoral s'est élevé à 22 880 678 électeurs (12 418 468 hommes et 10 462 210 femmes) suite à la révision exceptionnelle des listes électorales du 23 janvier au 6 février 2014, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué.

Le corps électoral était de 22 460 604 électeurs à la date du 31 décembre 2013, rappelle-t-on.

Cette révision intervient en application des dispositions de l'article 133 de la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral concernant les modalités de convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République, ainsi que des dispositions du décret présidentiel 14-08 du 17 janvier 2014 portant convoca-



tion du corps électoral en vue de l'élection du président de la République, notamment son article 2 qui fixe la période de révision exceptionnelle des listes électorales du 23 janvier au 6 février 2014.

Elle intervient également en appli-

cation des dispositions de l'article 21 de la loi organique suscitée relativement aux délais des réclamations, et des dispositions de l'article 22 de la loi organique suscitée relativement aux délais des recours judiciaires, rappelle le ministère de l'Intérieur.

**11 765 centres et 49 971 bureaux de vote**

Quelque 11 765 centres et 49 971 bureaux de vote dont 167 itinérants seront mis en place pour le scrutin présidentiel du 17 avril prochain, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. D'autre part, le corps électoral s'est élevé à 22 880 678 électeurs, suite à la révision exceptionnelle des listes électorales (du 23 janvier au 6 février 2014). Le corps électoral était de 22 460 604 électeurs à la date du 31 décembre 2013, rappelle-t-on.

**Le président Bouteflika charge Youcef Yousfi d'assurer l'intérim des fonctions du Premier ministre**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé Youcef Yousfi, ministre de l'Énergie et des Mines, d'assurer l'intérim des fonctions du Premier ministre, Abdellah Sellal, appelé à diriger la campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

M. Ahmed Ouyahia a été nommé ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, en remplacement à Mohamed Moulay Guendil, appelé à d'autres fonctions. De son côté, Abdellah Belkhadem a été nommé ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, conclut le communiqué.

**Le FCE exprime son soutien au programme du président Bouteflika**

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a exprimé hier son soutien au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril prochain. Dans un communiqué rendu public à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire, le Forum a également exprimé sa volonté «à demeurer mobilisé aux côtés des pouvoirs publics, comme il l'a toujours été jusqu'ici, pour contribuer positivement aux efforts d'édification d'une économie performante, prospère et solidaire». Les membres du FCE ont, par ailleurs, convenu que l'Algérie, dans sa quête de développement économique et social, «engage une nou-

velle étape qui s'ouvre dans une conjoncture internationale tendue».

L'organisation patronale a considéré que cette nouvelle étape «doit consolider la stratégie qui fonde l'action de notre gouvernement, guidée par des politiques orientées vers le renforcement du secteur productif, le développement de l'investissement, l'émergence de nouvelles entreprises et la valorisation de notre potentiel économique au sens large pour donner une vigueur nouvelle à notre processus de développement économique et social». Le FCE a estimé aussi que cette politique «doit être poursuivie avec détermination».

**Installation de la sous-commission "Washington" de supervision**

La sous-commission de supervision de l'élection présidentielle pour la zone 4 composée des circonscriptions diplomatiques et consulaires d'Amérique et de l'Europe (hors France) a été installée mercredi à l'ambassade d'Algérie à Washington.

La cérémonie d'installation de la sous-commission "Washington" s'est déroulée en présence notamment du représentant du président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle, M. Abdellatif Guermouche, des quatre magistrats membres de cette sous-commission, de l'ambassadeur d'Algérie aux Etats-Unis, M. Abdallah Baâli, ainsi que de représentants de la communauté algérienne aux Etats-Unis.

Siégeant à Washington, la sous-commission de la zone 4, présidée par M. Boualem Boualem, est chargée de superviser l'ensemble du processus électoral jusqu'après le dépouillement des bulletins de vote.

À ce propos, il a particulièrement insisté sur la «neutralité» et l'«indépendance» des membres de cette structure dans l'accomplissement de leur mission ainsi que sur

phique couvrant les pays de l'Amérique du nord, de l'Amérique latine et de l'Europe (hors France) y compris les ex-Républiques de l'ancienne Union soviétique. Dans sa présentation succincte des principales dispositions de la loi organique portant régime électoral et des missions dévolues à la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle, le représentant du président de cette commission, M. Guermouche, a expliqué que le rôle fondamental de cette dernière et des sous-commissions était de garantir la «régularité» et la «transparence» de la prochaine élection présidentielle et de superviser l'ensemble du processus électoral jusqu'après le dépouillement des bulletins de vote.

A ce propos, il a particulièrement insisté sur la «neutralité» et l'«indépendance» des membres de cette structure dans l'accomplissement de leur mission ainsi que sur

**L'ONM réaffirme son soutien au président Bouteflika**

L'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) a réaffirmé, mercredi à Alger, son soutien au président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui s'est porté candidat à la prochaine élection présidentielle du 17 avril prochain. Le secrétariat général de l'organisation a affirmé, dans un communiqué, que son soutien au président Bouteflika, président honoraire de l'ONM "est une question tranchée". L'ONM avait appelé, mardi dans un communiqué, les Algériens à «accomplir leur devoir électoral durant la prochaine présidentielle en toute liberté et à faire un choix responsable de la personne qu'ils estiment capable de diriger le pays dans le sens d'une transition socioéconomique et culturelle».

Cette démarche, précisait le communiqué, «doit répondre aux attentes du peuple algérien à une vie digne et prospère à la faveur de la sécurité et de la quiétude loin de toute surenchère ou tension conjoncturelles susceptibles d'entamer l'image du pays et sa position sur la scène internationale». Après avoir rappelé la conjoncture régionale et internationale exceptionnelle que connaissent certains pays, l'ONM a affirmé dans son communiqué que «toutes les parties doivent être conscientes que la stabilité du pays est une ligne rouge à ne pas outrepasser» ajoutant que le peuple «est le seul à même de choisir son futur président». L'organisation avait appelé «toutes les formations politiques et la société civile à prendre conscience de la gravité de la situation et de la lourde responsabilité qui leur incombe dans la préparation de cet important rendez-vous, d'autant que l'Algérie a payé le prix fort pour recouvrer sa souveraineté, préserver son indépendance et protéger son intégrité territoriale».

**Les candidats appelés à désigner leurs représentants pour l'installation de la Commission de surveillance**

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a invité hier les candidats officiels à l'élection présidentielle du 17 avril prochain à désigner leurs représentants à prendre part aux modalités d'installation de la Commission nationale de surveillance de ce scrutin.

«En application des dispositions de l'article 171 de la loi organique n° 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, instituant la Commission nationale de surveillance des élections, chargée de veiller à la mise en oeuvre du dispositif légal et réglementaire en vigueur régissant les élections, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales invite les candidats dont la candidature à l'élection à la présidence de la République a été officiellement validée par le Conseil constitutionnel, conformément aux dispositions de l'article 138 de la même loi organique, à désigner leurs représentants à prendre part aux modalités de mise en place de la Commission nationale de surveillance de l'élection du 17 avril 2014», précise le ministère dans un communiqué.

Le ministère a invité les candidats à désigner leurs représentants pour l'installation de la Commission nationale de surveillance de l'élection du 17 avril 2014. Ces représentants doivent être élus par le conseil constitutionnel et doivent assurer la supervision de l'élection. Le ministère a également précisé que les candidats doivent désigner leurs représentants pour l'installation de la Commission nationale de surveillance de l'élection du 17 avril 2014. Ces représentants doivent être élus par le conseil constitutionnel et doivent assurer la supervision de l'élection.

Dans ce sens, il a tenu à insister sur l'importance de préserver l'Algérie de toute instabilité. Il a aussi salué la mise en place de cette sous-commission qu'il a considérée comme un instrument à même d'assurer un scrutin transparent, crédible et impartial pour la prochaine élection présidentielle qui se déroulera, aux Etats-Unis, du 12 au 17 avril.

APS

## SANTÉ : BOUDIAF À PARTIR D'ARRIS (BATNA)

### Les pénuries de médicaments et de vaccins désormais «bannies»

Les pénuries de médicaments et de vaccins sont désormais «bannies», a déclaré hier après-midi à Batna le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Le ministre, qui présidait une séance de travail qui a réuni, au siège de la wilaya, les responsables et les élus locaux, ainsi que des praticiens et des cadres du secteur de la santé, a insisté sur le fait que ces pénuries sont «un problème réglé». Il reste, a-t-il ajouté, que les gestionnaires des établissements de santé doivent s'organiser davantage en arrêtant leurs besoins en la matière pour les transmettre à la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) «deux mois à l'avance». M. Boudiaf a salué, dans ce contexte, l'exemple «probant» de la wilaya de Batna où le directeur de la santé reçueille, par le biais de ses services, les besoins des hôpitaux en médicaments avant de les consolider et de les faire parvenir à la PCH. Le ministre de la Santé a également annoncé une prochaine mesure en gestation par son département, liée au redéploiement des annexes régionales de la PCH dont le rayon d'action de certaines pourrait être réduit pour davantage de maîtrise.

M. Boudiaf a inspecté, dans le cadre d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya de Batna, plusieurs établissements et structures relevant de son ministère, notamment le CHU de Batna, le centre anticancéreux, l'école de formation paramédicale et l'hôpital d'Arris.

### Création annoncée de pôles d'excellence

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a souligné, hier à Arris (Batna), que son département prévoyait de «développer le système de santé, en Algérie, par la création de pôles d'excellence».

Des pôles qui contribueront à donner davantage de «force» au système de santé dans notre pays, a ajouté le ministre, citant notamment le pôle de Batna destiné à rayonner également sur les wilayas de Khenchela, d'Oum El-Bougah et plusieurs wilayas du sud-est.

Exprimant, lors de l'inspection de l'extension de hôpital d'Arris, sa «satisfaction» devant les performances de cet établissement de santé, M. Boudiaf a estimé qu'en plus de la qualité des soins, cet hôpital se distingue par un système «performant» de gestion des stocks qu'il a qualifié de «modèle» constaté pour la première fois en Algérie.

Le ministre a par ailleurs rappelé, au cours de cette visite de travail de deux jours dans la wilaya des Aurès, que sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, neuf (9) nouveaux centres hospitalo-universitaires (CHU) sont prévus en Algérie. Cinq parmi ces futurs CHU, dont celui



de Batna, pour lesquels le choix de terrain a déjà été effectué, seront lancés en travaux «fin juin ou début juillet prochains».

M. Boudiaf a également annoncé la tenue des Assises nationales de la santé pour «la première semaine de mai prochain» afin de diagnostiquer le secteur et mettre en place une nouvelle stratégie de santé publique dans l'optique, surtout, de permettre aux patients d'accéder aux soins dans des délais réduits avec un encadrement de qualité.

La veille (mercredi après-midi), à son arrivée à Batna, le ministre de la Santé avait fait part, au cours de l'inspection de l'école paramédicale de la ville, de son accord pour l'ouverture, à Batna, d'un Institut supérieur de formation de sages-femmes qui serait le

quatrième dans le pays. Un Institut qui sera ouvert, selon le wali, Hocine Maouzou, dans une «infrastructure disponible». Sur place, M. Boudiaf avait également indiqué qu'une réflexion a été engagée par son département en vue de l'ouverture d'une Ecole supérieure de la santé.

Le ministre avait également inspecté le centre anticancéreux (CAC) nouvellement réalisé, où des accélérateurs pour la radiothérapie sont en cours d'installation pour être opérationnels en juin prochain.

Dans l'après-midi, M. Boudiaf devait présider une réunion de travail au siège de la wilaya, avant d'inspecter plusieurs autres structures relevant de son département, à Merouana, N'gaous et Ras Layoun.

## PROGRAMME AADL

### Les souscripteurs convoqués en mai prochain pour le paiement de la première tranche

La convocation des souscripteurs du nouveau programme de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL-2013) pour refaire l'ordre de versement de la première tranche se fera à partir de mai prochain, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. «L'AADL va terminer fin avril prochain l'émission des ordres de versement aux profits des souscripteurs au programme 2001-2002 actualisé. A compter du mois de mai, elle s'occupera des ordres de versement du nouveau programme», a indiqué M. Tebboune lors d'une visite d'inspection aux projets de son secteur dans la wilaya d'Alger.

Après la clôture des souscriptions par internet au nouveau programme AADL et l'étude des demandes formulées, 18 000 recours ont été introduits dont 12 000 tranches à ce jour, a précisé le ministre. Interrogé sur la suite donnée à ces 12 000 recours, M. Tebboune a précisé qu'il y a des recours fondés et d'autres qui ne le sont pas. Parmi les requêtes infondées, il a cité le cas de 4 000 recours formulés par les deux conjoints alors que la loi ne permet d'une seule demande par couple. Le nouveau programme AADL est doté de 230 000 logements, dont 90 000 à réaliser à Alger, alors que le nombre des souscripteurs est de 700 000 au niveau national. Lors de sa visite, M. Tebboune a déclaré que les 612 souscripteurs aux sites AADL de «Bellevue» (Aïn Benian) et de Draria, programmes 2001 et 2002, recevraient les clefs au plus tard dans deux semaines et pourraient disposer de leurs logements à partir du 15 avril. La livraison de ces deux sites dans la capitale permettra au ministère de l'Habitat de boucler définitivement le programme AADL 2001-2002 qui a porté sur la construction de 55 000 logements avec beaucoup de retard dans son lancement et sa réception.

### M. TEBBOUNE L'A ANNONCÉ

### Logements location-vente: le programme AADL 2001-2002 clôturé prochainement

Le programme 2001-2002 des logements de type location-vente sera bientôt clôturé, a annoncé hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, au cours d'une visite d'inspection de projets en cours d'achèvement dans la wilaya d'Alger. Le ministre a affirmé que la fin de ce programme 2001-2002 sera marquée par la remise des clefs aux 612 souscripteurs des sites de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du Logement (AADL) de «Bellevue» à Aïn Benian, et de Draria, dans la wilaya d'Alger. «Ils recevront au plus tard les clefs dans deux semaines, et pourront disposer de leurs logements d'ici un mois», a précisé M. Tebboune. «Pour que les souscripteurs soient rassurés que les logements des sites AADL de Bellevue et Draria soient affectés à eux et non à d'autres, ils recevront au plus tard dans deux semaines leurs actes», a indiqué M. Tebboune lors d'une visite d'inspection des sites de logements de l'AADL de «Bellevue» dans la commune de Aïn Benian, Ouled Fayet et Draria. Les actes de cession des logements seront remis au cours d'une cérémonie au complexe sportif du 5-Juillet le 20 mars prochain pour les souscripteurs de «Bellevue» et le 22 mars pour ceux de



Draria, a précisé à l'APS le chargé de communication du ministère, Ahmed Madani.

La livraison de ces 612 logements permettra de clôturer le programme AADL 2001-2002, doté de 55 000 unités, a-t-il rappelé. Aux sites d'Aïn Benian (217 logements) et Draria (341 logements), M. Tebboune a exigé et obtenu des assurances de la part des entreprises en charge des travaux de construction et des aménagements extérieurs, de livrer les chantiers dans les délais et de permettre aux souscripteurs de prendre possession de leurs logements à partir du 15 avril. «Les 612 souscripteurs doivent pouvoir habiter au plus tard le 15 avril. Il faut définitivement tourner la page du programme AADL 2001 et 2002 afin de s'occuper des autres programmes», a-t-il souligné. A «Bellevue», où des cités AADL ont été

construites, les travaux de réalisation des 271 logements «tirent à leur fin», a expliqué le DG de l'AADL Yves Benidir, notant qu'il ne reste que les VRD (voie et réseaux divers) et la clôture pour livrer le projet. Sur place, M. Tebboune a ordonné de reconstruire un projet mitoyen de logements promotionnels vers la formule location-vente et faire ainsi bénéficier les souscripteurs du programme 2001-2002 «actualisé» de 400 logements. M. Tebboune a également inspecté le chantier des 1 500 logements AADL d'Ouled Fayet, destiné aux inscrits du programme 2001-2002 actualisé. Lancés en août 2013 par une entreprise chinoise pour un délai de 24 mois, les travaux de construction enregistrent cinq mois de retard sur le planning prévisionnel à cause de la nature du sol (terrain agricole). «Il faut rattraper

ce retard. L'entreprise doit travailler en 3x8 pour que la cité et les équipements d'accompagnement soient réceptionnés dans les délais (août 2015)», a-t-il exigé. Interrogé par l'APS sur l'absence de structures d'accompagnement à inaugurer à Bellevue et Draria, notamment les écoles, M. Tebboune a répondu que ces deux cités s'inséraient dans des ensembles urbains devant disposer d'écoles et de marchés. «S'ils (écoles, marchés...) n'existent pas dans les environs, il sera obligatoire de les créer sur place», a-t-il affirmé. Sur le site des 341 logements AADL de Draria, le ministre a appelé ses services à examiner la question de la disponibilité des équipements publics et d'arrêter un «programme de rattrapage» à cet effet. «Avec ces 341 logements, la cité va avoir 4 000 logements occupés par 20 000 habitants. Il faut que les équipements soient disponibles, sinon on risque d'avoir une cité-dortoir», a-t-il dit.

S'agissant des structures de loisirs, M. Tebboune a assuré qu'il était prêt à donner des terrains en concession pour les porteurs de projets et que le ministère de l'Habitat était disposé à les accompagner au niveau des banques pour leur réalisation.

## ALGÉRIE - ALLEMAGNE

# Le Forum d'affaires algéro-allemand a ouvert ses travaux à Alger

**Le Forum d'affaires algéro-allemand a ouvert ses travaux hier à Alger avec la participation notamment d'une quarantaine d'opérateurs allemands de divers secteurs et un bon nombre d'opérateurs nationaux publics et privés.**

Copréside par le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounès, et le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Energie, Stefan Kapferer, cette rencontre se tient en marge de la quatrième session de la commission mixte algéro-allemande de coopération économique qui a eu lieu mercredi.

Dans son allocution à l'ouverture du forum, M. Benyounès a relevé la volonté des deux pays d'intensifier la coopération économique bilatérale notamment dans les secteurs de l'in-



dustrie, des énergies renouvelables, du BTPH et des TIC (technologies de l'information et de la communication).

M. Kapferer a, de son côté, affirmé que la forte présence d'opérateurs économiques allemands dans la délégation qu'il conduit «est un si-

gnal positif de la part des entreprises allemandes pour renforcer la coopération avec leurs homologues algériennes». Le programme de ce forum d'affaires prévoit, entre autres, la tenue de rencontres bilatérales (B to B) entre des opérateurs économiques des deux pays.

## M. Benyounès appelle à bâtir une alliance économique entre l'Algérie et l'Allemagne

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounès, a appelé hier à Alger à bâtir une «alliance économique» entre l'Algérie et l'Allemagne pour la concrétisation de projets de partenariat mutuellement bénéfiques.

«Cette alliance devrait viser le développement de filières dans lesquelles l'Algérie peut présenter des avantages comparatifs en tenant compte de la taille importante du marché national et la position géostratégique du pays», a affirmé M. Benyounès lors du Forum d'affaires algéro-allemand qui se tient en marge de la 4<sup>e</sup> session de la Commission mixte économique bilatérale.

Le secteur industriel représente un volet important pour le renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et la première puissance économique européenne à travers, notamment, plusieurs pistes privilégiées pour la promotion de ce partenariat, a indiqué le ministre lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence notamment de membres du gouvernement, de représentants de 150 entreprises algériennes et une quarantaine d'opérateurs économiques allemands.

Il s'agit, selon lui, de la promotion de nouvelles industries structurantes telles que la construction automobile, les TIC et les énergies renouvelables, la mise en place d'un programme d'intégration de filières et de développement de la sous-traitance surtout dans l'industrie mécanique. Le ministre a



insisté à ce propos sur la mise en relation des institutions de recherche, de technologie et d'innovation, ainsi que le développement des actions en matière de qualité, de certification, de normalisation et l'intégration régionale et internationale des entreprises.

Dans cette optique, le ministre a relevé la nécessité pour les deux pays de se mettre en réseau pour «se positionner sur les marchés de proximité, en particulier la région subsaharienne qui constitue une profondeur stratégique pour l'Algérie».

### Favoriser le partenariat dans les énergies renouvelables

Pour sa part, le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Energie, Stefan Kapferer, qui a co-présidé le forum avec M. Benyounès, a affirmé que la forte présence d'opérateurs économiques de son pays dans la délégation qu'il conduit «est un signal positif de la part des entreprises allemandes pour

renforcer la coopération avec leurs homologues algériennes».

Les secteurs d'activités ciblés par les opérateurs allemands pour promouvoir cette coopération sont essentiellement l'agriculture, les travaux publics, le commerce, les énergies renouvelables, la santé et la formation professionnelle. S'agissant de ces derniers volets, M. Kapferer a affirmé la disponibilité des établissements allemands à assurer la formation de médecins spécialisés algériens et le transfert technologique pour éléver le niveau de qualification des employés d'entreprises nationales.

Évoquant le domaine des énergies renouvelables, le secrétaire d'Etat a rappelé que son pays est en pleine transition vers ces énergies, ajoutant que l'Allemagne est prête à assurer le transfert technologique vers l'Algérie qui recèle un énorme potentiel dans ce domaine.

M. Kapferer a, en outre, salué la fiabilité énergétique de l'Algérie, un partenaire qui a, toujours

contribué à un approvisionnement sécurisé de gaz et de pétrole vers l'Europe et l'Allemagne en particulier.

Aujourd'hui, plus de 320 entreprises allemandes opèrent en Algérie, a, d'autre part, indiqué M. Kapferer.

Par ailleurs, 20 projets allemands d'investissement ont été déclarés en Algérie entre 2002 et 2013, dont huit (8) dans le secteur industriel, selon des chiffres présentés par le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), Abdelkrim Mansouri.

Sur ce total, six (6) projets sont réalisés pour un montant de 37 milliards de dollars, dont cinq (5) dans l'industrie pour un financement de 34,3 milliards de dollars, a ajouté M. Mansouri.

Les rencontres bilatérales B to B entre les opérateurs économiques des deux pays se poursuivent en marge du forum pour identifier les opportunités de partenariat dans divers secteurs.

## ALGÉRIE - FRANCE

## Les investissements étrangers en Algérie thème d'un colloque à Paris

Un colloque ayant pour thème «Les investissements étrangers en Algérie : bilan et perspectives» s'est tenu hier à Paris, à l'initiative conjointe de la Commission juridique Paris-Alger et de l'Association Euro-Maghreb des avocats de droit des affaires.

Situant le cadre de cette rencontre, le président de la Commission Paris-Alger, Me Chems-Eddine Hafiz, a indiqué que les principaux objectifs consistent à engager un échange entre opérateurs et hauts cadres des deux pays, et d'examiner les contours de la législation et du cadre juridique des investissements en Algérie.

Il a signalé que le législateur algérien «ne fait pas de distinction entre investissements étrangers et investissements privés algériens», rappelant que, dès l'accession à son indépendance, l'Algérie a eu son premier Code des investissements en 1963, qui a connu, au fil du temps, des modifications pour cadrer avec les réformes structurelles menées par le pays.

Ouvrant solennellement les travaux de ce colloque, l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama, a relevé que la rencontre intervient au moment où la relation algéro-française est «exceptionnellement bonne», notamment après la visite du président François Hollande en Algérie, en décembre 2012.

«Actuellement, cette relation est exceptionnellement bonne. Depuis la visite du président Hollande, un certain nombre de contentieux et ce qu'on appelle dans notre jargon les «irritants» ont pu être réglés», s'est-il félicité, devant un parterre composé essentiellement d'avocats algériens et français, de hauts cadres des deux pays et d'opérateurs économiques.

M. Bendjama a aussi relevé que les contacts sont «beaucoup plus fréquents» entre les administrations françaises et algériennes, les hommes politiques et les opérateurs économiques des deux pays.

Tout en signalant que la situation macro-économique de l'Algérie est «exceptionnellement bonne», il a assuré que les pouvoirs publics algériens demeurent «attentifs» aux remarques des partenaires étrangers, notamment celles relatives aux lenteurs administratives. «L'Algérie est l'un des rares pays à avoir nommé un ministre chargé de la «débureaucratisation», a-t-il fait remarquer.

### Des défis communs à relever

Intervenant sur l'acte d'investir en Algérie, le Haut responsable de la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean-Louis Levet, a indiqué que la France et l'Algérie ont trois défis «communs» à relever et qui consisteraient, selon lui, à construire un nouveau modèle économique, Paris voulant passer d'une économie de la quantité à une économie de la qualité, et Alger escomptant de passer d'une économie administrative de la rente à une économie entrepreneuriale.

Le deuxième défi, a-t-il ajouté, est le rapport des deux pays à la modernisation qui voudrait que les PME de la France, pays classé 4<sup>e</sup> exportateur de la planète, passent d'un marché européen à un marché mondial, tandis que l'Algérie œuvre à maîtriser ses instruments pour aller vers une logique de partenariat écologique et industriel devant lui permettre de se développer.

Invité à intervenir sur l'attractivité du marché algérien, le président-directeur général du groupe Cevital, Issad Rebrab, a signalé la «profusion» des opportunités d'investissement en Algérie, affirmant que l'Algérie est le pays où le retour sur investissement est «le plus rapide dans la région». Auparavant, le secrétaire général de l'Agence nationale du développement de l'investissement (Andi), Khafar Djouda, a rappelé les mesures fiscales et parafiscales prises par l'Algérie pour accompagner les opérateurs étrangers en Algérie, dont les guichets uniques pour leur faciliter l'accomplissement des procédures administratives. Il s'est félicité qu'à la fin 2011, les 48 wilayas du pays ont en été pourvues et que d'autres annexes sont également prévues dans de grandes villes du pays.

Le Colloque sur les investissements étrangers en Algérie s'est poursuivi dans trois tables rondes ayant porté respectivement sur les «défis et enjeux de l'investissement en Algérie», «le processus de l'investissement en Algérie» et «les expériences des investisseurs étrangers en Algérie». La commission juridique internationale «Paris-Alger» visant notamment un rapprochement entre les avocats des barreaux des deux capitales a été lancée le 17 avril dernier depuis Paris. Selon l'ex-bâtonnier du barreau de Paris, Christiane Féret-Schuh, qui a mis sur pied la Commission, l'objectif essentiel de cette dernière est de croiser les regards en termes de culture juridique, mais aussi de faire du droit comparé et de réfléchir à la manière d'harmoniser cette approche.

## La Forem organise une journée scientifique de sensibilisation sur le handicap

Une journée de sensibilisation sur le handicap a été organisée hier à Alger par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem), avec la participation de plusieurs médecins et spécialistes. Cette rencontre scientifique coïncide avec la Journée nationale du handicap, célébrée tous les 14 mars de chaque année. Dans son intervention à l'ouverture de ce séminaire, Me Mihoub Mihoubi, consultant à la Forem, a indiqué que la prise en charge des handicapés en Algérie est d'une «extrême importance» compte tenu des événements historiques vécus par le pays et du nombre d'accidents de la circulation qui font, a-t-il dit, quelque 4 500 victimes annuellement et des dizaines de handicapés. Il s'agit d'un problème «préoccupant qui coûte cher au pays», a fait remarquer Me Mihoubi, soulignant la «nécessité» de prendre en charge les personnes handicapées au niveau de la famille, de la société, des institutions et du mouvement associatif. Au cours de cette journée, animée par un panel de médecins et de spécialistes, l'accent a été mis sur la prise en charge de différents types de handicap comme l'hémophilie, l'autisme ainsi que la prise en charge langagiére de l'enfant déficient auditif, la prévention de la surdité et du handicap communicationnel chez la personne aphasique. Dans son exposé, le D<sup>r</sup> Kahla a déploré le manque de moyens pour la prise en charge des hémophiles, lesquels sont issus, pour la plupart, de milieux défavorisés.

Il a estimé que les hémophiles ont besoin d'être intégrés dans la société en participant à des activités récréatives et de loisirs, mais, a-t-il regretté, le manque de moyens les en empêche.

De son côté, le D<sup>r</sup> Chafika Azdaou, maître de conférences à la faculté des Sciences humaines et sociales d'Alger s'est intéressée aux enfants autistes, lesquels doivent être «d'abord motivés pour guérir» et pris en charge par des orthophonistes «compétents» tout en impliquant les familles de ces enfants.

Les autres intervenants ont mis l'accent sur la nécessité «d'aider, à tous les niveaux», les personnes handicapées qui «doivent être impérativement réinsérées au sein de la société».

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ONG

### Le réseau Nada lance le programme «Mentor»

Le réseau Nada, qui œuvre pour la protection des droits de l'enfance, a lancé hier à Alger le programme «Mentor» qui vise à «renforcer les capacités institutionnelles, administratives et financières des organisations de la société civile algérienne».

Le projet est lancé en partenariat avec l'organisation humanitaire Catholic Relief Services (CRS) basée au Liban et l'Initiative américaine de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI), et devra profiter à au moins 30 organisations de la société civile représentant 19 wilayas, avant de concerner, au terme des deux années de sa durée, l'ensemble du territoire national, ont expliqué ses promoteurs lors d'une rencontre d'information. L'intérêt de ce programme est d'octroyer plus de «visibilité», d'«efficacité» et d'«existence» aux associations à travers la formation qui leur sera dispensée afin de se «conformer aux normes internationales» en matière de gestion des ressources humaines notamment, a expliqué à la presse, le président de Nada, Abderrahmane Arar.

«Il s'agit de parvenir à la constitution d'un réseau associatif solide et actif à même de répondre aux attentes de la société. Si les associations algériennes sont faibles au niveau local, elles ne peuvent être performantes à l'extérieur», a ajouté M. Arar.

Le programme «Mentor» bénéficiera, essentiellement, aux associations et autres organisations non gouvernementales (ONG) «naissantes» et locales, activant dans divers domaines d'activités, notamment l'éducation, l'environnement, la jeunesse et la santé, est-il, par ailleurs, expliqué. La représentante du MEPI, Katherine Leahy s'est félicitée de ce partenariat «prometteur» qui contribuera à donner davantage de «viabilité» aux représentants de la société civile algérienne, tout en notant l'impact des projets menés par le CRS dans certaines régions du monde et qui ont permis de «changer la vie» d'un nombre considérable de personnes. Le projet «Mentor» concerne, outre l'Algérie, la Tunisie voisine et le Liban et devra aboutir à la création d'un réseau d'échanges entre ses différents promoteurs, est-il précisé. Le CRS œuvre depuis 2008 au renforcement des capacités des ONG libanaises mais également dans d'autres régions du monde, et ce, sans «discrimination» aucune, de religion ou de toute autre considération, a tenu à relever son représentant.

## CONÇU ET RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC L'APS Un nouveau site web de l'APN pour accroître la compréhension du processus législatif

L'Assemblée populaire nationale (APN) a procédé mercredi au lancement d'une nouvelle version de son site web multimédias, afin d'accroître la visibilité, l'accessibilité et la compréhension du processus législatif ainsi que les débats et les différents travaux du Parlement.



La cérémonie de lancement du site a eu lieu au siège de l'APN en présence du président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, de la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri et du ministre des Relations avec le Parlement, Mahmoud Khedri. Le nouveau site web, conçu et réalisé en collaboration avec l'APS, répond à l'objectif de mettre le progrès, avec ce qu'il sous-tend comme outils modernes d'information, au service d'une politique de communication institutionnelle dans le but de concrétiser les réformes engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, depuis avril 2011, a indiqué cette occasion le président de l'APN. «Ces réformes, qui consacrent entre autres la transparence dans l'action des pouvoirs publics dans leurs trois instances exécutive, législative et judiciaire, exigent de la représentation nationale qu'elle se rapproche du peuple et renforce tout ce qui participe à l'écoute du citoyen pour aller au-delà de ses aspirations», lit-on, par ailleurs, dans le nouveau site web. Le site du Parlement est conçu comme la «vitrine à la fois sobre et attrayante» pour le grand public d'une institution législative qui désire renvoyer auprès de l'opinion publique, «une image de ce qu'elle est, un espace de débat libre dans l'enceinte duquel prévalent au quotidien les principes de la démocratie et du pluralisme

politique qui font de la loi votée l'expression de la volonté générale». Le nouveau site propose ainsi des contenus informatifs enrichis et diversifiés, l'accès télévisuel à l'hémicycle pour suivre en direct les plénières qui s'y déroulent. Il réserve aussi des espaces participatifs où l'internaute a tout loisir de poser des questions, de donner son opinion sur le thème législatif en débat ou de suggérer des améliorations à apporter au contenu du site. Les internautes pourront accéder aussi au studio APN-APS (inauguré en marge de la cérémonie du site web) où seront organisées des tables rondes et des interviews de députés et de personnalités du monde arts, de la culture, des sciences et de la politique, prémisses de ce que sera la future chaîne thématique parlementaire.

Les internautes pourront aussi télécharger des vidéos de filmographies des travaux de l'APN de la photothèque.

L'apport de l'APS a consisté à partager son expérience dans la réalisation par ses moyens propres d'un site aux contenus multimédias et consultable sur tous supports (PC, smartphones et tablettes). L'agence a fait coïncider ses propres projets de création de contenus audiovisuels et multimédias avec les besoins de l'APN.

Le Parlement a mis à la disposition de l'APS un bureau entièrement équipé qui lui permettra de produire et traiter sur place un certain nombre de programmes audiovisuels liés à l'actualité qui se déroule à l'APN.

## HANDICAPS

### Publication à Batna du 1<sup>er</sup> guide destiné aux parents d'enfants sourds-muets

Le premier guide algérien destiné aux parents d'enfants sourds-muets et malentendants vient d'être édité à Batna à l'initiative de spécialistes de l'école de prise en charge de cette catégorie d'handicapés.

Consacrée à la gestuelle des doigts et des mains, ce guide intitulé «la langue des doigts», a été présenté au cours d'une journée d'étude sur «la famille, partenaire de la prise en charge des enfants sourds». Comptant 50 pages illustrées de dessins, le guide contient également un CD comprenant une vidéo explicative à l'intention des parents.

Cette vidéo est l'œuvre du jeune Abdelghani Bouakaz, ancien élève de l'école des enfants sourds-muets de Batna et actuellement réparateur d'appareils photographiques, bien connu dans l'est du pays.

L'initiative vise à mettre à la disposition des parents concernés un outil leur permettant d'accompagner leurs enfants et à leur apprendre la prononciation des lettres, a souligné à l'APS le directeur

de l'école des sourds-muets de Batna, également traducteur spécialisé ayant participé à l'élaboration de ce guide.

Des exemplaires de ce petit ouvrage pratique seront distribués aux parents d'enfants sourds-muets et dans les trois centres nationaux de formation des psychomotriciens, a-t-on indiqué.

L'éditrice de ce guide, Mme Malika Mansouri, une psychologue phoniatre, a indiqué à l'APS que l'idée de réaliser ce guide remonte à 15 ans. L'objectif de son édition est, a-t-elle indiqué, de «combler le vide en matière de références dont ont besoin les parents de sourds-muets pour élever leurs enfants handicapés et leur permettre de s'épanouir en dépit de leur désavantage».

Fruit d'un effort collectif de 10 ans, ce guide est aussi destiné aux enfants souffrant de difficultés dans la prononciation, a également souligné Mme Mansouri, avant de saluer la contribution de Mme Dalal Bounouar, une diplômée de l'Ecole des Beaux-arts qui

a réalisé les illustrations.

Le premier président de la Fédération algérienne des sourds-muets, et membre des Unions arabe et mondiale des sourds, M. Abdelmalek Cherifi, a qualifié de «bonne et importante» cette initiative qui aura un impact certain sur la facilitation des relations et de la communication entre les parents et leurs enfants sourds.

Il a également souligné l'importance de cet ouvrage pour les formateurs.

Le président du bureau de wilaya de l'Union des sourds M. Abdelmalek Ezzaoui a souligné l'importance de ce guide qui viendra améliorer les méthodes d'initiation de la langue des signes déjà entamée par ce bureau en 2008.

Ont pris part à cette journée d'étude des cadres de la direction de l'action sociale (DAS) et des parents d'enfants sourds-muets qui ont unanimement salué cette initiative considérée comme un «précieux cadeau» à leurs enfants à l'occasion de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques.

## MÉTÉO

# Importantes chutes de neige sur les hauteurs de Batna

D'importantes chutes de neige se sont abattues hier en milieu de matinée sur les hauteurs de la wilaya de Batna, notamment sur la RN31 dans sa portion reliant les localités de Boughmar et d'Aïn Ettine, dans la commune d'Ichemoul (sud-est de Batna).

Surpris par la soudaineté de ces intempéries, de nombreux automobilistes roulant sur cet axe ont été contraints de rouler à vitesse très réduite,

voire de s'immobiliser, créant d'importants embouteillages, a constaté l'APS.

La région d'Ichemoul, située à quelque 1.800 m d'altitude, englobant également les localités d'Arris, de Tighanimine, d'Inoughissen, de Fourn Toub et de Yabous, dans la wilaya voisine de Khénchela, est un des sites de prédilection pour la pouddreuse.



## De fortes pluies affecteront 16 wilayas

Des pluies assez marquées, parfois sous forme d'averses orageuses, affectent plusieurs wilayas du pays depuis hier après-midi, a annoncé l'Office national de la météorologie (ONM).

Les fortes pluies affecteront ainsi les wilayas de Tébessa, Oum El-Bouaghi, Khénchela, Batna et Souk-Ahras durant la période al-

lant de jeudi à 15h00 heures jusqu'à vendredi 15h00 heures, précise l'ONM dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement les 40 mm dans ces wilayas de l'est du pays.

Ces pluies assez marquées affectent, par ailleurs, les wilayas de Tipasa, Ain Defla,

Blida, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, à partir d'hier à 21h00 heures jusqu'à aujourd'hui vendredi à 21h00 heures, ajoute le BMS.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement les 50 mm dans ces wilayas, a relevé l'ONM.

## SOCIAL

## Des dizaines de jeunes chômeurs tiennent un rassemblement à Ouargla pour réclamer de l'emploi

Des dizaines de jeunes chômeurs ont observé jeudi un mouvement de protestation à la salle Sedrata dans la ville de Ouargla pour réclamer de l'emploi, a-t-on constaté sur place.

Ces chômeurs, qui ont répondu à l'appel du bureau d'Ouargla du Comité national de défense des droits des chômeurs (CNDDC-non agréé), se sont rassemblés pour réclamer essentiellement leur

«droit au travail» et appeler aussi à «une enquête judiciaire sur les responsabilités de la crise de l'emploi à Ouargla». Les manifestants qui ont écarté tout caractère politique de leurs revendications, ont déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire notamment «Les jeunes de Ouargla combattent la corruption et les corrupteurs», «Ensemble pour mettre en échec les tentatives de fitna

dans le Sud», et «Non à l'occultation de la question du chômage».

Ce mouvement de protestation pacifique vise également à «attirer l'attention des pouvoirs publics et les amener à mettre en place des mécanismes de recrutement efficaces et transparents, notamment au niveau des sociétés pétrolières exerçant dans le sud du pays», ont signalé des protestataires. Les protesta-

taires se sont ensuite dispersés, en début d'après-midi dans le calme, tout en insistant sur «la poursuite du combat pour arracher leurs droits légitimes». L'organisation de cette manifestation a été décidée pour «commémorer le regroupement des chômeurs de l'année dernière», sur l'esplanade jouxtant le siège de la commune d'Ouargla, a-t-on fait savoir.

## La boisson Orangina sera produite prochainement en Algérie

La Société des eaux minérales Saïda, filiale du groupe privé Yaïci vient de signer avec le groupe japonais Syntori, propriétaire de la marque Orangina, la franchise de la marque pour la produire en Algérie sous licence, a-t-on appris auprès du directeur des relations publiques et communication au sein de ce groupe.

«Nous avons signé, en fin 2013 avec le groupe Syntori, numéro 3 mondial des boissons gazeuses, la franchise Orangina et avons acquis la licence, pour produire cette boisson en Algérie», a souligné M. Mourad Bouattou à l'APS en marge du Salon international de l'industrie alimentaire (SIAG)

qui se tient à Oran. Avec cette nouvelle gamme, les capacités de production seront revues à la hausse et le bassin de l'emploi dans l'Oranie sera enrichi de nouveaux postes d'emploi directs et indirects, a ajouté le même responsable. Il a estimé, dans ce cadre, que l'installation des marques internationales Orangina et Oasis en Algérie favorise un transfert de technologie et de savoir-faire. L'entrée en production est prévue l'été prochain, a-t-on ajouté, rappelant que l'entreprise des eaux minérales Saïda a été cédée au groupe Yaïci dans le cadre de la privatisation en 2008.

### ANP : Plus de 2 700 mines datant de l'époque coloniale détruites en février 2014

Un total de 2.743 mines, datant de l'époque coloniale, a été découvert et détruit durant le mois de février 2014 dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières Est et Ouest du pays, a-t-on appris jeudi de source officielle.

Au niveau de la 2e Région militaire, 554 mines antipersonnel et 350 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites alors qu'au niveau de la 5e Région militaire, 1.814 mines antipersonnel, 17 mines anti-groupes et 8 mines éclairantes ont été découvertes et détruites.

Le total général des mines découvertes et détruites à la date du 28 février 2014 s'élève à 720.670 mines, soit 608.010 mines antipersonnel, 108.244 mines anti-groupes et 4.416 mines éclairantes, a précisé la même source.

## GHARDAÏA

### Une douzaine d'habitations et de locaux commerciaux incendiés dans de nouvelles échauffourées entre jeunes

Une douzaine d'habitations et de locaux commerciaux ont été vandalisés et incendiés mercredi soir et jeudi dans la ville de Ghardaïa, dans de nouvelles échauffourées entre groupes de jeunes, a-t-on constaté.

Ces violences, qui n'ont pas fait de victimes, ont éclaté dans la soirée de mercredi entre des groupes de jeunes des quartiers Hadj Messaoud et Ksar Mélika, avant de s'étendre aux quartiers de Sidi-Abbaz, aux carrefours de Bounoura et Merakchi et à Theniet El Makhzen, et par la suite à Salem Ouissa.

L'intervention des sapeurs-pompiers a permis de circonscrire les flammes et d'empêcher qu'elles ne s'étendent, sous l'effet du vent, à d'autres magasins et habitations de ces quartiers populaires de Ghardaïa.

Ces violences ont été émaillées par des jets de cocktails Molotov et divers projectiles, lancés à partir des terrasses de maisons par ces jeunes, qui s'accusent, mutuellement, d'être responsables de ces affrontements, déclenchés sans raison apparente.

Du mobilier urbain, des murs de cimetières et des véhicules ont été également visés par ces actes de vandalisme, commis par des groupes de jeunes non identifiés, selon de nombreux témoins interrogés par l'APS.

Un important dispositif des forces anti-émeutes de la police, appuyées par des unités d'intervention de la Gendarmerie nationale, a été redéployé sur les différents quartiers «chauds» de la ville pour faire cesser les heurts et ramener le calme et la quiétude dans la région.

Ces dernières ont fait usage de bombes lacrymogènes pour disperser les antagonistes, a-t-on constaté.

Selon une source hospitalière, quelque 20 blessés par jets de pierres ont reçu des soins à l'hôpital de Ghardaïa. Plusieurs magasins ont baissé leurs rideaux de peur d'agression et d'actes de vandalisme et de pillage.

Fin décembre, de violentes émeutes avaient déjà secoué la ville de Ghardaïa avant de connaître une période d'accalmie. Certains quartiers de la ville ont connu, durant les mois de janvier et février derniers, des échauffourées et heurts sporadiques entre des groupes de jeunes.

Ces événements ont été marqués par des actes de vandalisme, de pillage et d'incendie de locaux commerciaux et d'habitations. Plusieurs actions visant à rétablir le calme dans la région par le dialogue et le rapprochement entre les belligérants ont été entreprises par de nombreuses personnalités politiques, religieuses et sportives.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait reçu, dans ce cadre, début janvier dernier, une délégation de citoyens représentant les communautés ibadite et maléite de Ghardaïa afin de mettre fin aux tensions qu'a connues cette wilaya.

A l'issue de cette rencontre, plusieurs décisions ont été prises afin de permettre le retour à la normale à Ghardaïa, notamment la création, au niveau des communes touchées, d'un conseil de sages, un «espace d'arbitrage et de conciliation» sur la base de la «coexistence harmonieuse et pacifique» ancestrale qui prévalait dans cette wilaya, rappelle-t-on.

# ÉCOSOCIAL

## ADMINISTRATION :

### TRANSPORTS : Multitude de projets pour doter le pays d'infrastructures modernes

Le secteur des transports, érigé par l'Etat en priorité eu égard à son importance et son impact direct sur la qualité de la vie, a bénéficié d'une enveloppe conséquente dans le cadre des trois programmes quinquennaux de développement (2000-2014) qui se sont traduits sur le terrain par une évolution significative du secteur. Considéré comme un des plus grands chantiers de l'Algérie post-2000, le secteur des transports est inscrit dans une logique de développement durable et des schémas directeurs à l'horizon 2025 ont été ainsi élaborés.

La stratégie tracée par le secteur a pour objectif de développer l'offre de transport pour satisfaire les besoins de mobilité des personnes et des biens, améliorer la qualité de service par la réduction des temps de parcours, répondre aux besoins logistiques des opérateurs économiques et assurer un développement durable tout en privilégiant l'intermodalité et l'interconnexion des différents moyens de transport. Dans cette perspective, des dizaines de chantiers ont marqué les dernières années à travers le territoire national. Construction de l'autoroute Est-Ouest, routes nationales, voies express, pénétrantes et bretelles ont fait partie du paysage quotidien des habitants aux cours de ces dernières années aussi bien dans les villes qu'à la campagne ou dans les localités les plus éloignées du pays du fait que l'objectif des plans de développement tous azimuts est de doter le pays d'infrastructures modernes et de désenclaver les régions du Sud. Dans ce contexte, le réseau routier national, le plus important en Afrique avec celui de l'Afrique du Sud, avec une longueur totale de

104 325 km en 2000, est passé en 2013 à 112 696 km dont 30 828 km de routes nationales. En 2005, à titre d'exemple, il n'existe que 186 km d'autoroute et voies express contre 939 km en 2010 puis 1 096 km en 2013, ce qui dénote l'effort considérable accompli dans ce domaine. L'Algérie verra la réalisation, à fin 2014, de près de 10 000 km de nouvelles liaisons dans les quatre coins du pays. Entre 2010 et 2014, quelque 740 projets portant sur la réalisation de 9 345 km de routes de différentes capacités et de 152 ouvrages d'art ont été réalisés. Outre la mise en chantier de nouveaux axes routiers, il a été question durant le programme quinquennal 2010-2014, de plusieurs opérations en vue notamment d'étendre les capacités routières, leur développement et l'entretien des ouvrages.

#### Le rail veut reconquérir ses parts de marché...

Le chemin de fer n'est pas en reste de cette dynamique de développement puisque ce secteur qui a longtemps stagné au profit des transports routiers, a connu lui aussi une croissance conséquente pour rattraper le retard accumulé. Le réseau ferré national, d'une longueur totale de 1 769 km en 2005 a atteint 3 606 km en 2010 et 3 800 km fin 2013, tandis que les prévisions du secteur pour 2014 tablent sur un réseau total de 4 286 km, soit deux fois et demi la longueur totale du réseau de 2005. Le programme ferroviaire en Algérie vise à atteindre, à l'avenir, un linéaire global de 9 000 km dont 3 000 km ciblés par les travaux de réhabilitation, 4 000 km de programmes nouveaux dont une partie importante est en cours de réalisation. Selon les projections établies, il s'agira de passer à des trains de 220 km/heure sur l'ensemble du réseau ferroviaire, ce qui nécessitera l'électrification de l'ensemble du réseau. Ainsi, des efforts importants sont entrepris pour développer le rail et le tramway.

APS

## L'amélioration du service public, préoccupation centrale des pouvoirs publics

Un montant considérable (1 666 milliards DA) a été consacré, de 2000 à 2013, à l'amélioration du service public en Algérie, érigé en priorité dans l'action gouvernementale durant cette période, comme le montrent des chiffres fournis par les services du gouvernement.

Ce montant considérable a été affecté en grande partie aux collectivités locales, à la Sûreté nationale, à la Protection civile, à la justice, au secteur des finances, et à celui du travail et du commerce, entre autres, afin de réhabiliter le bon fonctionnement des services de l'Etat et de crédibiliser le service public d'une manière générale.

D'ailleurs, la création d'un ministère chargé de la Réforme du service public constitue une réponse aux revendications de la société civile pour lutter contre la bureaucratie, vivier de la corruption administrative et du laxisme au détriment du citoyen contribuable. Selon la même source, plus de 895 milliards DA du montant global ont bénéficié aux secteurs des collectivités locales, la Sûreté nationale et la Protection civile, notamment pour réaliser 4 sièges de wilaya et 103 sièges de daira, 6 centres de formation des personnels et près de 450 sièges de sûreté de wilaya, de daira et de sûreté urbaine.

Il s'agit aussi de la création de plus de 180 brigades de police judiciaire, de brigades de police des frontières et des



Unités républicaines de sécurité ainsi que plus de 330 unités de la Protection civile.

Pour le secteur de la justice, et afin de rapprocher les justiciables des institutions judiciaires, une enveloppe de 379 milliards DA a été dédiée à la réalisation de 110 cours et tribunaux, d'écoles de formation et de plus de 120 établissements pénitentiaires ainsi qu'à la modernisation des moyens de travail de la justice.

En outre, la réalisation de plus de 250 structures d'impôts, de 70 structures du Trésor, de 50 structures des Douanes ainsi que de nouveaux services de cadastre ont nécessité la mobilisation de plus de 295 milliards DA au niveau du secteur des finances.

Une enveloppe de près de 58 milliards DA a été destinée particulièrement au renforcement et à la modernisation des moyens de contrôle et de régulation de l'administration du travail et près de 39 milliards DA ont été consacrés au secteur du commerce. Outre le renforcement des

moyens de contrôle, ces ressources ont servi à réhabiliter plus de 250 marchés de gros et de détail à travers le territoire national. La démarche poursuivie par les gouvernements successifs visait ainsi à rétablir la confiance du citoyen en ses institutions et de réduire le fossé pouvant le séparer de l'administration, censée être à son service.

Dans ce sens, le plan sur la réforme du service public, adopté par le ministère chargé de la Réforme du service public le 22 décembre 2013, est passé à la phase de réalisation et des mesures effectives ont été prises par différents secteurs afin de mieux servir le citoyen. Des secteurs précurseurs comme l'éducation nationale, la santé, les collectivités locales et la justice, pour ne citer que ceux-là, ont mis le doigt sur les déficits et amorcé leur «révolution» du service public.

Les nouvelles dispositions portent sur l'allègement des dossiers administratifs pour les personnels, du dossier scolaire de l'élève (extrait de naissance) et celui du passage d'un établissement à un autre concernant le secteur de l'éducation, la prolongation de la durée de vie des documents d'état civil ainsi que la possibilité de retirer les actes de naissance au niveau du lieu de résidence et l'informatisation des collectivités locales pour ce qui est du ministère de l'Intérieur.

## HYDRAULIQUE D'importants investissements depuis 2005

Les investissements consentis pour le secteur des ressources en eau en Algérie ont dépassé les 6 000 milliards (mds) DA entre 2005 et 2014, un effort financier qui a permis la réalisation de plusieurs barrages et transferts d'eau améliorant nettement l'accès des populations à l'eau potable. Entre 2005 et 2009, le montant des investissements a été de 2 143 mds DA contre 2 001 mds entre 2010 et 2014 auxquels s'ajoutent 1 111 mds DA pour les projets en cours de réalisation à fin 2009 et 884 millions DA pour les programmes neufs 2010/2014, selon des chiffres fournis par le gouvernement. L'augmentation des capacités d'emmagasinage des eaux et l'investissement dans la réalisation de plusieurs stations de dessalement d'eau de mer ont nettement contribué à relever la part quotidienne de l'Algérien en eau potable pour atteindre 178 litres d'eau/jour en 2014. Véritable indicateur de la qualité de vie du citoyen, l'accès à l'eau potable a sensiblement augmenté ces 14 dernières années passant de seulement 123 litres/jour par habitant en 2000 à 155 litres en 2005, puis à 170 litres en 2010 avant d'atteindre 175 litres en 2013 et 178 litres en 2014. La mobilisation de l'eau durant la période 2010/2014 a permis aussi une amélioration du taux national de raccordement à l'AEP (alimentation en eau potable) de 93% en 2010, 95% en 2012 et 98% en 2014. Ces taux étaient de 80% en 2000 et de 89% en 2005. Lors du programme de développement économique et social s'étendant de 2010 à 2014, sur les 10 122 milliards (mds) DA destinés au développement humain, plus de 2 000 mds DA ont été alloués pour le secteur de des ressources en eau. Ces montants ont été mobilisés pour la réalisation de 35 barrages et de 25 transferts. Y figurent également 34 stations d'épuration d'eau et plus de 3 000 opérations d'alimentation en eau potable. Toutefois, l'importance des ces projets a fait que les montants prévus ont dû être augmentés de 60 mds DA mobilisés sur le marché financier qui ont servi pour la finalisation ou la réalisation de 8 nouvelles stations de dessalement d'eau de mer. Poursuivant dans le sillage des réalisations de la période 1999/2009, le programme quinquennal 2010/2014 a mis en projections d'autres barrages et de stations d'épuration. Si le plan 2010/2014 avait prévu la construction de 35 barrages, 43 infrastructures similaires ont été réalisées entre 1999 et 2009. Les stations

d'épuration réalisées entre 2010 et 2014 ont été au nombre de 34 contre 43 dans la décennie précédente. Les efforts déployés par l'Etat dans la mobilisation des ressources en eau à travers les barrages et les stations de dessalement ont été accompagnés par des transferts hydrauliques qui ont permis la généralisation de l'accès à l'eau potable. De nombreux foyers de plusieurs wilayas du pays ont pu disposer, ainsi, de l'eau potable grâce aux projets du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), de Tamanrasset ou encore de l'est du pays comme à Bouira, Sétif ou Beni Haroun.

#### Les transferts, un atout pour sécuriser l'alimentation en eau

Le MAO se décline comme un système de transfert d'eau potable à partir des barrages de Chélik et Kerada vers le corridor de Mostaganem-Arzew-Oran, destiné à approvisionner ces zones avec une dotation de 300 000 m<sup>3</sup> par jour. Cette réalisation permet aujourd'hui d'alimenter les localités de la région est d'Oran et les quantités supplémentaires d'eau acheminées par ce couloir sont orientées vers les localités de Sig et de Mohammadia, dans la wilaya de Mascara, par le biais d'un réservoir d'une capacité de 50 000 m<sup>3</sup>, réalisé dans la commune de Bethioua. En plus de l'alimentation en eau potable ou pour satisfaire les besoins des secteurs agricole et industriel, c'est aussi la fixation des populations nomades qui est visée à travers ces projets comme c'est le cas à Tamanrasset à travers la réalisation du transfert d'eau de la nappe albienne d'In Salah vers la capitale de l'Ahaggar.

Le projet qui s'étend sur 750 km est opérationnel depuis mars 2011 après trois années de travaux. Il s'agit d'une infrastructure hydraulique permettant l'acheminement des eaux souterraines de In Salah via des canalisations totalisant un linéaire global de 1 200 km pour un investissement d'environ 2 milliards de dollars avec une capacité de 100 000 m<sup>3</sup>/jour. Au centre du pays, c'est le transfert d'eau à partir du barrage de Koudiet Acerdoune dans la wilaya de Bouira qui figure parmi les grands projets du secteur de l'hydraulique. Koudiet Acerdoune a une capacité de 640 millions de m<sup>3</sup> d'eau et il est le 2<sup>e</sup> barrage après celui de Béni Haroun dans la wilaya de Mila.

ALGER

# Arrestation pour homicide,

20 ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE

A. Ferrag

**Hamid âgé de 34 ans, chômeur, buveur invétéré et drogué, n'hésitait pas à jouer du poing ou de la lame pour agresser ses victimes et se procurer de l'argent.**

Ali, âgé de 36 ans fut surpris par la lame froide du couteau que Hamid lui posa sur le cou, Hamid assène à Ali quatre coups de couteau, Ali mourra sur le coup. Hamid le délesté de son argent et de son portable.

Il est arrêté quelques jours plus tard. Après avoir nié les faits qui lui sont reprochés devant le tribunal, il finit par reconnaître avoir tué Ali.

Le président ne manquera pas de rappeler la passé de l'accusé, Hamid avait un casier judiciaire bien chargé.

Le procureur général a refait le-



ture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler à l'accusé la gravité de son geste, pour cela il requiert la peine de 22 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense a quant à lui, plaidé les circonstances atténuantes,

avançant que son client n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait.

La cour se retire pour délibérer et revient avec son verdict : Hamid est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire.

GHARDAÏA

## Affrontements nocturnes entre groupes de jeunes

Des affrontements sporadiques et récurrents entre groupes de jeunes ont éclaté mercredi soir à Ghardaïa, a-t-on constaté sur place.

À la tombée de la nuit, des groupes de jeunes se sont affrontés en se jetant des pierres et des cocktails Molotov dans les quartiers de Hadj Messaoud et Melika.

Déployées en grand nombre, les forces anti-émeute de la police, appuyées par des unités de la gendarmerie nationale, ont été mobilisées pour faire cesser les heurts et sécuriser les différents quartiers de Ghardaïa. Les forces

de l'ordre ont dû utiliser des grenades lacrymogènes pour faire cesser les affrontements dans les quartiers de Hadj Messaoud et Melika avant que les heurts ne s'étendent à d'autres quartiers, notamment le carrefour de Merakchi et la limite administrative entre la commune de Ghardaïa et Bounoura où des échauffourées sporadiques sont observées. Deux locaux situés à Hadj Messaoud ont été vandalisés avant d'être incendiés, a-t-on constaté. Une dizaine de blessés légers ont été enregistrés, selon une source médicale de l'hôpital de Ghardaïa.

## LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CHU HASSANI-ISSAAD : 200 greffes rénales réalisées depuis 2010

Plus de 200 greffes rénales ont été réalisées au CHU Hassani-Issaad (Beni Messous, Alger) depuis 2010, a indiqué hier le directeur général de cet établissement, Omar Bouradjouane.

«Deux cents greffes rénales ont été effectuées au niveau de l'hôpital de Beni Messous et nous sommes à 13 greffes depuis le début de l'année 2014», a précisé M. Bouradjouane lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale du rein.

Il a ajouté que l'objectif fixé par son établissement est d'atteindre les 100 greffes rénales par an afin de contribuer à l'effort national qui concerne, tous les CHU du pays, afin de répondre aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui préconise 300 greffes par an pour



un million d'habitants. Le spécialiste a rappelé, par la même occasion, la nécessité de conjuguer les efforts des acteurs concernés, en particulier les praticiens et les religieux ainsi que la société civile qui est appelée à jouer son rôle d'information et de sensibilisation pour développer la greffe rénale en Algérie, précisant que les moyens humains et matériels ne posent pas de problèmes à ce sujet.

M. Bouradjouane a relevé, en outre, le fait que «le développement de la greffe rénale ne peut pas se réaliser uniquement à partir de donneurs vivants, alors qu'il peut se faire même à partir de cadavres, d'où la nécessité de se pencher davantage sur cette option».

TÉBESSA

## Des dizaines d'habitations inondées par les eaux de pluie à Bir El Ater

Des dizaines d'habitations situées dans la localité de Bir El Ater (90 km au sud de Tébessa) ont été inondées par les fortes pluies qui se sont abattues sur la région entre mercredi et hier, a-t-on appris auprès de l'unité d'intervention de la Protection civile.

Des infiltrations d'eau ont été signalées dans nombre d'habitations, notamment celles se trouvant au quartier de la Victoire, a-t-on précisé de même source. Les éléments de la

Protection civile, appuyés par des travailleurs de la commune et des citoyens, ont procédé, dès les premières heures de la matinée de jeudi, au pompage des eaux, a encore indiqué la même source, soulignant qu'aucune perte humaine ou dégâts majeurs n'ont été enregistrés. La station régionale de météorologie nationale basée à Tébessa a annoncé, jeudi, la poursuite de ces intempéries durant les prochaines 48 heures.



RÉGHAÏA

## 8 chalets ravagés par un incendie dans un centre de transit

Huit (8) chalets ont été ravagés hier matin à Réghaïa par un incendie survenu dans le centre de transit «Amirouche», a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Selon le chargé de la communication à la Protection civile, le lieutenant Sofiane Bakhti, l'incendie qui s'est déclaré vers 11h15 sur ce site qui compte 500 chalets préfabriqués n'a «heureusement» pas fait de victimes.

L'incendie a été maîtrisé grâce à l'intervention des unités secondaires de la Protection civile des communes de Réghaïa, Ain Taya et Roudha et de l'unité centrale d'El Harrach, a ajouté le même responsable.

AÏN TÉMOUCHENT

## Dispositifs d'emploi: un fournisseur esté en justice pour avoir escroqué des jeunes

Un fournisseur de la wilaya d'Aïn Témouchent a été traduit en justice pour avoir «escroqué» des jeunes dans le cadre des dispositifs d'emploi (Ansej, Cnac et Angem), a-t-on appris mercredi auprès du directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.

Ce fournisseur a fourni aux jeunes de ces dispositifs des factures proforma exigées pour la constitution des dossiers dont les prix des équipements «ont été surestimés». Les trois dispositifs se sont constitués parties civiles dans cette affaire pour protéger les jeunes contre ce genre d'abus», a indiqué M. Bouniar Mohamed, lors d'une session de l'APW.

Dans le traitement des dossiers qui lui sont présentés, l'antenne locale de l'Ansej n'a jamais rejeté de fournisseurs mais plutôt les factures proforma non réglementaires, notamment celles dont les prix sont gonflés, a-t-il ajouté, soulignant que «l'Ansej n'est pas qualifiée ou compétente réglementairement pour rejeter un fournisseur».

«Par contre, elle peut rejeter des factures proforma dont les prix sont jugés excessifs dans l'intérêt des jeunes promoteurs. Pour cela nous exigeons la présentation de trois factures contradictoires auprès de fournisseurs différents, inscrits au CNRC et disposant d'un siège connu», a déclaré M. Bouniar.

Tout en relevant que certains jeunes présentent des factures au nom de personnes physiques, alors que la réglementation exige des factures émanant de personnes morales ou sociétés pour bénéficier des avantages fiscaux accordés par le Fonds national d'assurance chômage, le directeur de l'Ansej d'Aïn Témouchent a signalé que ses services ont relevé que certaines factures portent, entre autres mentions, «fournisseur spécialisé Ansej, Cnac et Angem», ce qui est contraire à la loi.

Par ailleurs, certains fournisseurs délivrent aux jeunes des factures dans plusieurs domaines d'activités, faisant fi des exigences réglementaires relatives aux services après vente.

Lors de cette session consacrée au dossier de l'emploi, le directeur de l'emploi de la wilaya d'Aïn Témouchent, a indiqué que l'Ansej a contribué, tout au long de l'exercice 2013, à la création d'un total de 1 772 postes d'emplois permanents.

Ces postes ont pu être ouverts à la faveur de la validation et le financement, par la commission de suivi et de validation du financement (CSVF), durant le même exercice, de 691 projets dans cette wilaya, a précisé M. Acimi Abdellatif.

APS

## BOEING 777, DISPARU DES ÉCRANS RADARS SAMEDI

LE PREMIER MINISTRE LI KEQIANG :  
**«La Chine poursuivra les recherches, tant qu'il y a une lueur d'espoir»**

La Chine poursuivra ses opérations de recherche du Boeing de Malaysia Airlines "aussi longtemps qu'il restera une lueur d'espoir", a insisté hier le Premier ministre Li Keqiang.

"Nous ne renoncerons pas à enquêter sur le moindre indice potentiel qui aura été retrouvé", a souligné M. Li lors d'une conférence de presse, soulignant que les proches des 153 passagers chinois à bord du vol MH370 "se consument d'angoisse".

Le gouvernement chinois et le peuple chinois sont profondément inquiets du sort (des passagers disparus).

Nous attendons avec impatience de nouvelles informations au sujet de l'avion, la moindre trace d'une bonne nouvelle", a poursuivi le Premier ministre. Huit navires chinois prennent déjà part aux opérations de recherche, et un neuvième est en route pour les rejoindre, a ajouté M. Li. La Chine a par ailleurs redéployé 10 de ses satellites dans l'espérance de parvenir à localiser le Boeing 777, disparu des écrans radars samedi alors qu'il effectuait la liaison Kuala Lumpur-Pékin. L'un de ces satellites a repéré en mer trois larges objets flottants, et les images qu'il a prises sont toujours en cours d'analyse par le Centre



chinois de gestion de données et d'applications satellite (CRESDA).

Les recherches couvrent désormais près de 27 000 milles nautiques (près de 90 000 km<sup>2</sup>, soit quasiment la surface du Portugal). Douze nations, dont les Etats-Unis, la Chine et le Japon, participent aux opérations qui mobilisent au total pas moins de

42 navires et 39 avions. La Chine, qui avait déploré mercredi un flux d'informations "chaotique", a demandé aux différentes parties impliquées d'améliorer leur coordination, d'enquêter sur les causes (de la disparition) et de localiser l'avion aussi rapidement que possible", a précisé Li Keqiang.

## Pas de débris dans la zone indiquée par un satellite chinois

Le Vietnam a indiqué jeudi que ses avions n'avaient repéré aucun débris dans la zone où des «objets flottants» ont été signalés par un satellite chinois comme pouvant appartenir au Boeing 777 disparu de Malaysia Airlines. «Nous avons envoyé ce matin deux avions AN-26 pour inspecter les zones maritimes près de l'île de Con Dao où trois objets suspects avaient été détectés par un satellite chinois. Ils sont revenus, sans avoir rien trouvé pour l'heure», a expliqué Dinh Viet Thang, vice-directeur de l'Aviation civile vietnamienne. La Chine avait annoncé

qu'un de ses satellites avait détecté trois larges objets flottants dans une zone maritime où le Boeing 777 de Malaysia Airlines a perdu le contact. Le vol MH370 de Malaysia Airlines, avec 239 personnes à son bord, qui assurait la liaison Kuala Lumpur-Pékin, a disparu des écrans-radar samedi. Les recherches couvrent désormais près de 27 000 milles nautiques (près de 90 000 km<sup>2</sup>, soit quasiment la surface du Portugal). Douze nations, dont les Etats-Unis, la Chine et le Japon, participent aux opérations qui mobilisent pas moins de 42 navires et 39 avions.

## ESPIONNAGE DE LA NSA EN EUROPE **Les Européens pour la suspension d'accords clés avec Washington**

Le Parlement européen a adopté mercredi un rapport sur les écoutes de l'Agence américaine de sécurité (NSA) en Europe, qui recommande notamment de suspendre des accords clés avec les Etats-Unis. Le rapport, présenté par le travailliste britannique Claude Moraes, propose notamment de suspendre l'accord "Safe Harbour" qui permet aux entreprises américaines de transférer sur le sol américain des données personnelles des citoyens européens. Il se prononce également pour la suspension de l'accord Swift, qui donne aux autorités américaines l'accès aux données bancaires



européennes dans le but de lutter contre le terrorisme. La lutte contre le terrorisme "ne peut en aucun cas justifier l'existence de programmes de surveillance de masse non ciblés, secrets, voire parfois illégaux", affirme le texte approuvé par 544 voix, contre 78 et 60 absences. On "peut sé-

rieusement douter" qu'une collecte de données de cette ampleur soit uniquement motivée par la lutte contre le terrorisme, "étant donné qu'elle suppose la collecte de toutes les données possibles de l'ensemble des citoyens", ajoute le rapport. La surveillance américaine en

## ESPIONNAGE **Obama s'engage à déclassifier un rapport sur les interrogatoires de la CIA**

Barack Obama s'est engagé mercredi à déclassifier un rapport sur les anciennes techniques d'interrogatoire de la CIA, accusée d'avoir fouillé des ordinateurs utilisés par des enquêteurs parlementaires qui travaillaient sur le sujet. "Je m'engage totalement à déclassifier ce rapport dès qu'il est terminé", a déclaré Barack Obama à des journalistes.

"En fait, j'encourage (les enquêteurs) à avancer et à compléter le rapport et à nous l'envoyer". "Nous déclassifierons ces découvertes pour que les Américains puissent comprendre ce qui a eu lieu dans le passé et que cela nous aide à aller de l'avant", a-t-il poursuivi. La CIA s'est retrouvée mardi au centre d'un scandale politique aux Etats-Unis, accusée d'avoir violé la Constitution en fouillant des ordinateurs utilisés par des enquêteurs parlementaires, dans une affaire relative aux anciennes techniques d'interrogatoire de l'agence d'espionnage. Les accusations ont déclenché une bagarre publique rare entre la CIA et le Congrès, le directeur de l'agence d'espionnage John Brennan niant avoir cherché à faire obstacle à l'enquête de la commission du Renseignement du Sénat, sans toutefois commenter les faits en détail. L'affaire commence il y a plusieurs années. De 2009 à 2012, des experts de cette commission ont enquêté sur un sujet brûlant: les techniques d'interrogatoires musclés employées par la CIA entre 2002 et 2006, sous le mandat de George W. Bush, et notamment la simulation de noyade. Barack Obama a estimé mercredi que John Brennan, un de ses anciens proches conseillers à la Maison Blanche, a évoqué cette affaire auprès des "autorités compétentes".

"Il n'est pas approprié pour moi ou la Maison-Blanche d'intervenir à ce stade", a-t-il ajouté.



## NEW YORK **4 morts dans l'effondrement de deux immeubles après une explosion à New York**

L'effondrement de deux immeubles résidentiels après une explosion due à une fuite de gaz a fait au moins quatre morts et plusieurs dizaines de blessés mercredi matin à New York. Le maire de New York Bill de Blasio a déploré une "terrible tragédie", promettant que "tous les efforts étaient déployés pour retrouver chacune des personnes disparues". Dans la soirée, une troisième personne décédée a été retrouvée dans les décombres, a indiqué un porte-parole des pompiers de New York, et, tard dans la nuit, les médias CNN, ABC et CBS ont fait état d'un quatrième mort. Deux femmes ont également perdu la vie, et selon un décompte établi par l'agence française AFP auprès de quatre hôpitaux new-yorkais, 63 personnes ont été soignées, la plupart pour des blessures légères. Plus de 250 pompiers ont fouillé toute la journée les décombres enfumés créés par l'effondrement des deux immeubles en brique qui contenaient 15 appartements dans le quartier majoritairement hispanique d'East Harlem, dans le nord de Manhattan.

L'explosion s'est produite à 9h30 (13h30 GMT). Selon Bill de Blasio, "le seul signe qu'un danger existait est parvenu 15 minutes avant l'explosion" lorsqu'une fuite de gaz a été signalée à Con Edison, le fournisseur de gaz. Dans la matinée, un porte-parole de l'entreprise avait affirmé à l'AFP avoir reçu un appel depuis l'un des bâtiments évoquant une possible fuite de gaz. "Un résident a indiqué avoir senti le gaz dans l'immeuble situé au 1632 Park Avenue mais a précisé que l'odeur pouvait aussi bien venir de l'extérieur du bâtiment", a expliqué ce porte-parole, Bob McGee.

APS

\* Partie 6

# GUELMA :

## LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

### V. PREMIERES EXECUTIONS ET INTERVENTION DE L'AVIATION

- Les membres du comité des Amis du Manifeste et de la Liberté arrêtés et considérés comme otages, des centaines d'autres jeunes musulmans emprisonnés sans discernement, l'incomparable diffuseur d'*Egalité*, Djarbaoua Abdelmadjid, assassiné sauvagement par le commissaire Tocquard, la ville proclamée en état de siège par Achiary et ses amis, l'appel du massacre retentit soudain, en cette matinée du jeudi 10 mai, à travers Guelma et sa région.

**Smaïn Abda, secrétaire local SMA de Guelma assassiné en mai 1945 a écrit sur le mur de sa geôle avant d'être exécuté :**

« Nous sommes des braves engagés dans le dur combat pour la libération de leur patrie. Nous ne craignons point la mort et nos ennemis ne nous font pas peur. Mieux vaut un jour de vie dans la dignité que mille ans passés dans la servitude ».

Egalité n° 92 du 29 août 1947



« Ohé, fonctionnaires, ouvriers, colons, hommes, jeunes gens et même vous, femmes d'origine française, maltaise, italienne, espagnole, ou tout autre- qu'impose ! pourvu que vous soyez Européens, venez ! »

« Unissez-vous ! Venez au salut de vos priviléges aujourd'hui menacés. Accourez donc ! Voici des révolvers, des fusils, des mousquetaires, des mitrailleuses en nombre ! Choisissez, prenez, armez-vous au nom du colonialisme généreux et humain et tuez-nous tous ces Arabes, ces vaincus de 1830, ces va-nu-pieds, ces haillonneux, ces ventres creux, faits pour vous servir et qui osent maintenant parler de droit des gens, de dignité humaine et poussent la prétention jusqu'à vouloir être nos égaux et vivre comme des hommes sur cette terre d'Algérie qui doit nous appartenir pour l'éternité ».

L'appel au devoir « impérieux » ne demeura pas sans écho. Vite, très vite, les miliciens, mus par cette même inexpiable haine, et cette même inétablable soif de sang et de carnage qui animaient les hordes hitlériennes lancées à la conquête de l'Europe, les miliciens atteints par une crise collective, une véritable folie furieuse, vinrent en masse compacte au rendez-vous pour mettre sans plus tarder à exécution un plan des expéditions punitives minutieusement préparées par un véritable état-major.

La série des forfaits froidelement perpétrés, inaugurée au matin par le policier Tocquard, la « chasse au sanglier, au bicot, au

raton, au tronc de figuier »- entendez par là la chasse à l'Arabe - s'ouvrit aussitôt.

Les armes automatiques entrèrent en action. Partout, à intervalles réguliers, des détonations déchirant le silence, ébranlant l'atmosphère, remplissant l'air d'une odeur de poudre, jetant partout l'effroi dans les quartiers musulmans. Chaque milicien, ayant solennellement promis d'obéir aux consignes formelles données par le « Comité de vigilance et de sauvegarde des intérêts patriotes du pays », plusieurs Arabes, surpris dans les rues, tombèrent sous les balles, au milieu des exclamations joyeuses de leurs assassins. Ce que sont devenus leurs cadavres ? Nous le verrons après.

Vers 17 heures, une intervention de M. Maubert, maire de Guelma, auprès du sous-préfet Achiary, venait d'assurer une liberté relative aux conseillers municipaux musulmans de la ville, suspectés et sur le point d'être arrêtés, des rumbissements de moteurs d'avions se firent entendre.

De nombreux appareils de chasse sillonnaient un moment l'espace, puis vinrent raser les toits des maisons basses du quartier arabe.

Dans les coeurs des musulmans, tous désarmés, ce fut le sentiment général d'une sécurité terriblement compromise. Mais il restait un espoir : « Allons-nous sans motif, être lâchemen tués ? Non ! Une telle agression n'est pas possible. On veut tout simplement nous effrayer », pensaient-ils, croyant à l'une de ces

simples démonstrations de force auxquelles on les avait habitués depuis longtemps !

Mais lâchant leurs bombes, mitrailleur en rase-motte, tuant sans pitié de très nombreux musulmans de la campagne, non encore au courant du drame de Guelma, sortis de dessous leurs tentes pour leur faire, à l'aide de leurs turbans et de leurs chechias des signes d'amitié, les aviateurs venus pour la plupart des bases aériennes de Maison-Blanche et de Blida, commençaient un bombardement intense aux alentours de la ville. L'armée, sans perdre de temps, était venue à la curée.

L'épouvante, dans la nuit du 10 au 11 mai, vers 15h 30 que le milicien Mongoli Jean, actuellement maçon, habitant 20 rue Mogador et un autre de ses acolytes, vinrent perquisitionner chez moi. Après avoir mis toute la maison en branle, malmené mes vieux parents, ils m'arrêtèrent en même temps que mon oncle, Benchida Ahmed et Gaffar Khalfa.

Conduits à la gendarmerie, on me fit aussi pénétrer dans le bureau de l'adjoint où des miliciens s'étaient installés, travaillant par groupe de quatre et se relayant toutes les deux heures environ. Quelques jeunes musulmans étaient déjà là. Je reconnus parmi eux le militaire AM. L. Elifla Hadj Abdallah, mort fusillé. Mes surveillants après vérification de mon identité, me délestèrent de mon porte-monnaie contenant 450 francs puis se mirent en devoir de me battre. M'ayant roué de coups, ils m'ordonnèrent de rejoindre mes camarades dans la cour de la gendarmerie, à laquelle je ne pouvais accéder qu'en traversant un long couloir où un insupportable supplice était infligé aux nouveaux prisonniers.

« Je me souviens. C'est le 14 mai, vers 15h 30 que le milicien Mongoli Jean, actuellement maçon, habitant 20 rue Mogador et un autre de ses acolytes, vinrent perquisitionner chez moi. Après avoir mis toute la maison en branle, malmené mes vieux parents, ils m'arrêtèrent en même temps que mon oncle, Benchida Ahmed et Gaffar Khalfa. Conduits à la gendarmerie, on me fit aussi pénétrer dans le bureau de l'adjoint où des miliciens s'étaient installés, travaillant par groupe de quatre et se relayant toutes les deux heures environ. Quelques jeunes musulmans étaient déjà là. Je reconnus parmi eux le militaire AM. L. Elifla Hadj Abdallah, mort fusillé. Mes surveillants après vérification de mon identité, me délestèrent de mon porte-monnaie contenant 450 francs puis se mirent en devoir de me battre. M'ayant roué de coups, ils m'ordonnèrent de rejoindre mes camarades dans la cour de la gendarmerie, à laquelle je ne pouvais accéder qu'en traversant un long couloir où un insupportable supplice était infligé aux nouveaux prisonniers.

**Amar Belkhodja**  
(à suivre)

# PIQUÉ PAR UNE TIQUE

## Quels sont vos risques ?

L'arrivée des beaux jours marque le retour des tiques, qui prolifèrent dans les endroits boisés. Conseils à suivre par les amateurs de randonnée.

### Tiques: pourquoi s'en méfier ?

Le risque le plus fréquent associé aux tiques reste la maladie de Lyme, causé par des germes d'origine bactérienne, inoculés lors de la morsure. On recense environ 5 500 cas par an, pouvant entraîner des érythèmes, des courbatures, des affections des articulations, voire une paralysie. Mais chaque année, on dénombre aussi entre 5 et 10 cas de méningo-encéphalite à tiques (MET) : un virus affectant le système nerveux, parfois jusqu'au décès, et contre lequel on ne dispose d'aucun traitement en particulier. Il existe cependant un vaccin contre la MET, recommandé pour les voyageurs des régions les plus concernées : les pays d'Europe de l'Est, et, en France, l'Alsace, la Lorraine et les Vosges.

### Tiques : comment s'en protéger ?

Une équipe du CNRS a démontré qu'en raison du réchauffement climatique, les tiques sont de plus en plus nombreuses et s'attaquent davantage à l'homme. Pour éviter les morsures, lors d'une promenade ou randonnée en forêt, portez un chapeau et des vêtements couvrants, serrés aux chevilles, ou appliquez un produit répulsif sur les zones du corps qui restent à découvert. Vous pouvez également imprégner vos vêtements d'un produit insecticide. Au retour de la balade, mieux vaut vous déshabiller et inspecter aisselles, plis, pubis, nombril et même le cuir chevelu ou la partie arrière des oreilles pour vérifier qu'aucune



tiqûe n'est restée accrochée.

### Tiques : et si j'ai été mordue ?

Le risque de contamination augmente avec la durée de fixation de la tique : en moins de 24h le risque est restreint mais après 72h, il devient maximum.

Inutile de croire qu'un bon bain ou une douche va vous en débarrasser. Pour extraire la tique, il vaut mieux utiliser un crochet spécial, vendu en pharmacie, qui permet d'éviter de laisser le rostre de la tique dans la peau ou d'écraser

son abdomen (en risquant de libérer les micro-organismes pathogènes qu'il contient). Surtout, n'essayez pas d'étrouffer la tique, à l'aide d'éther ou d'un autre produit, comme vous avez pu l'entendre parfois. Cette pratique, en provoquant une régurgitation de salive, augmente le risque de transmission du virus. Ensuite, notez le jour auquel vous avez été mordu, et surveillez régulièrement la zone touchée. Dès l'apparition des premiers symptômes - fièvres et courbature pour la MET et rougeurs cutanées pour la maladie de Lyme -, il est impératif de consulter votre médecin.

## Piqûres de tiques : quand faut-il consulter ?

Avect le retour des beaux jours, nous voulons profiter des promenades au grand air. Mais, dans certaines forêts, les tiques guettent et leur piqûre peut transmettre une bactérie responsable de la maladie de Lyme.

### Piqûre de tiques : une rougeur autour de la piqûre, il faut voir un médecin

Également connue sous le nom de borrélose (du nom de la bactérie Borrelia, qui en est à l'origine), la maladie de Lyme est transmise à l'homme par certaines espèces de tiques, celles du genre Ixodes. Si l'infection n'est pas détectée et traitée dans ses premiers stades, la bactérie passe dans le sang et se loge dans les articulations et les tissus nerveux, provoquant douleurs articulaires et névralgies. L'encéphale et les meninges peuvent être touchés, avec pour conséquence maux de tête et troubles de la concentration.

### Une rougeur autour de la piqûre, il faut voir un médecin

D'une région à l'autre, l'incidence de la maladie varie fortement et est fonction de la répartition géographique des tiques Ixodes. «Celles-ci affectionnent les forêts tempérées et humides comme celles des Vosges, de l'Alsace, de Franche-Comté ou du Limousin», explique le Dr Yves Hansmann. Et s'il n'existe pas de registre national répertoriant le nombre de cas annuels, le médecin estime entre 3 000 et 4 000 le nombre de personnes touchées chaque année rien qu'en Alsace, la région française la plus touchée par la maladie. «Dans les deux départements alsaciens, on dénombre

200 cas pour 100 000 habitants», précise-t-il. Détectée à temps, la maladie se soigne très bien. «Le premier stade se caractérise par l'apparition de ce qu'on appelle un érythème migrant, une rougeur de plus de deux à trois centimètres de diamètre qui apparaît autour de la zone piquée dans les jours qui suivent», explique Yves Hansmann.

C'est à ce moment-là qu'il faut impérativement consulter. Si le médecin confirme le diagnostic, il prescrira des antibiotiques, en comprimés pendant une quinzaine de jours. «Lorsqu'ils sont prescrits à ce stade, les antibiotiques ont une efficacité proche de 100 %. Ils permettent la disparition de l'érythème migrant et empêchent la bactérie de se propager», précise Yves Hansmann. En revanche, la prise d'antibiotiques de façon préventive est à proscrire, sauf dans certaines circonstances, chez les femmes enceintes ou les nourrissons par exemple.

«Seule l'apparition d'un érythème migrant doit pousser le patient à consulter et le médecin à donner des antibiotiques», martèle Yves Hansmann. Même si celui-ci disparaît spontanément. En effet, cela ne veut pas pour autant dire que le danger est écarté. «Toute rougeur importante doit être prise en compte et le fait qu'elle disparaît au bout de quelques jours fait partie de l'évolution normale de la maladie», ajoute notre spécialiste.

### Piqûre de tiques : l'analyse de sang n'est pas toujours fiable

«Si une analyse de sang peut être de-

mandée pour confirmer le diagnostic, celle-ci détecte non pas la présence de la bactérie mais celle d'anticorps sécrétés par l'organisme. Or, aux premiers jours de la maladie de Lyme, il est possible que le corps n'ait pas encore eu le temps d'en fabriquer», précise le médecin. Il faut donc se méfier des sérologies négatives (absence d'anticorps). Par contre, aux stades plus avancés, le diagnostic doit impérativement être confirmé par une sérologie. Si celle-ci est positive, le diagnostic est alors posé et l'antibiothérapie est toujours de mise. Elle doit alors se faire par injections, et non plus par comprimés, et présente malheureusement une moins bonne efficacité. Le traitement peut s'accompagner de médicaments antidiouleur pour atténuer les symptômes.

### Piqûres de tiques : comment limiter les risques...

• Pour éviter les piqûres dans les forêts susceptibles d'héberger ces bestioles, il est conseillé de porter des vêtements longs et fermés.

• Utiliser des produits antimoustiques pour limiter les piqûres peut être utile, mais attention, certains sont à proscrire chez la femme enceinte et le nourrisson. Reste que l'efficacité de ces mesures préventives est loin d'être optimale.

• De retour de promenade : il est important d'inspecter méticuleusement son corps (y compris les parties couvertes et en particulier au niveau des plis de la peau) afin d'y détecter l'éventuelle présence d'une tique.

• Si vous trouvez une tique, munissez-

vous d'un tire-tique (vendu en pharmacie) afin de la retirer en entier.

• Désinfectez la plaie et appliquez, éventuellement, une pommade apaisante. «Lorsque la tique est retirée dans les heures qui suivent la piqûre, le risque de transmission de la maladie de Lyme est quasi nul», précise le Dr Yves Hansmann. Néanmoins, pendant quelques jours, vérifiez qu'il n'apparaît pas de rougeur importante. Si c'est le cas, consultez un médecin sans attendre. Notez aussi que s'il existe un traitement efficace contre la maladie de Lyme, il n'y a pas de vaccin.

### Les tiques peuvent aussi transmettre d'autres maladies

• L'encéphalite à tiques, relativement peu fréquente en France, cette maladie - transmise par les tiques du genre Ixodes - l'est beaucoup plus dans le sud de l'Allemagne, en Autriche ou dans certains pays d'Europe de l'Est. Si vous envisagez de voyager dans ces pays et de passer beaucoup de temps en plein air, parlez-en à votre médecin. Si vous le souhaitez, il pourra vous prescrire un vaccin contre cette affection d'origine virale.

### La fièvre boutonneuse méditerranéenne

• Dans le sud de la France, il n'existe pas de tiques Ixodes, mais on trouve d'autres espèces pouvant transmettre cette maladie. En général bénigne, elle pourrait voir son incidence augmenter avec le réchauffement climatique. Ainsi, lors de la canicule de 2003, une équipe de médecins marseillais avait constaté une augmentation du nombre de cas, mais surtout de leur gravité.

## ABEILLES, GUÊPES, ET FRELONS Je fais quoi ?



Les piqûres d'abeilles ou de guêpes sont rarement dangereuses, sauf en cas d'allergie. Mais elles n'en restent pas moins désagréables! Quelques conseils pour les éviter.

-Ne vous déplacez pas pieds nus à l'extérieur.

-Placez les victuailles dans des récipients hermétiques, évitez la proximité des fleurs et des ordures ménagères.

-Équipez vos portes et vos fenêtres de moustiquaires.

-En présence d'un insecte, ne faites pas de gestes brusques : repoussez-le sans vous affoler.

-En cas de piqûre, enlevez si possible l'aiguillon par grattage précautionneux avec l'ongle ou la pointe d'un couteau. Approchez une source de chaleur et appliquez une crème apaisante. S'il existe une réaction anormale (difficulté à respirer), consultez un médecin.

-Si vous trouvez un nid: ne vous approchez pas. S'il s'agit d'abeilles, contactez un apiculteur, qui se fera un plaisir de les récupérer. S'il s'agit de guêpes, vous pouvez appeler les pompiers, mais tous ne se déplacent pas. Cela dépend de l'urgence, de la région... Si vous voulez intervenir vous-même, attendez la fin de l'après-midi: les insectes sont moins actifs.

# MALADIE DE LYME Comment vous protéger

Transmise par des tiques, mais pas à chaque piqûre, la maladie de Lyme provoque d'abord des rougeurs. On peut s'en protéger et éviter ses complications si on se traite rapidement.

### Maladie de Lyme: d'où vient-elle?

La maladie de Lyme tire son nom d'une petite ville américaine du Connecticut, Lyme, où de nombreux enfants avaient eu des symptômes articulaires similaires. Après enquête, les médecins ont découvert que ces troubles provenaient de piqûres de tique contaminée par une bactérie de la famille des Borrélia. C'est pourquoi, en Europe, on préfère parler de borréliose de Lyme.

Cette infection avait été décrite au départ par des Français, puis un peu oubliée, avant d'être "redécouverte" aux États-Unis.

### Elle n'est pas contagieuse

Il n'y a en effet pas de contagion interhumaine. Et il n'y a pas non plus de risque de transmission de la bactérie par le lait maternel. Aussi, une jeune maman peut-elle continuer à nourrir son bébé après une piqûre de tique.

### Maladie de Lyme: quel est le risque?

Les tiques sont différentes aux États-Unis et en Europe où trois espèces circulent, mais une seule (*Ixodes ricinus*) peut donner la borréliose de Lyme.

Après une piqûre, le risque n'est toutefois que de 1 à 4 %, toutes tiques confondues. Cependant, si la tique est contaminée, le risque atteint 12 à 32 %. La probabilité d'être infecté augmente avec le temps, surtout si la petite bête reste accrochée plus de 72 heures. Toutes les régions boisées (en-dessous de 1 200 mètres) sont concernées, mais la borréliose est plus fréquente dans l'Est et en particulier en Alsace.

### Maladie de Lyme: quand faut-il consulter?

Il est préférable de prendre un avis si on a eu du mal à retirer la tique, si on s'en est aperçu plusieurs jours après la balade en forêt ou si des rougeurs apparaissent. Le médecin jugera si un traitement préventif par antibiotique est nécessaire.

Une petite zone rouge qui se manifeste rapidement autour de la piqûre résulte d'une réaction aux composés salivaires de la tique. C'est banal. En revanche, une plaque qui apparaît plus de trois jours après la piqûre et



s'étend peu à peu est un premier signe de l'infection. Elle est parfois accompagnée de douleurs articulaires. Traitée rapidement (antibiotique), elle guérit sans problème.

### Que faire si on attrape une tique?

Ne pas appliquer d'éther, susceptible de provoquer la régurgitation de la tique et la libération de la bactérie. À l'aide d'une pince fine (pince à épiler ou pince spéciale vendue en pharmacie appelée tire-tique), agrippez la tique le plus près possible de la peau et tirez doucement mais fermement. Appliquez un antiseptique. Si une partie du rostre (la tête) n'a pu être extirpée, il ne faut pas chercher à faire mieux. Un granulome (petite boule dure) peut persister pendant plusieurs semaines. Il ne faut pas s'en inquiéter.

### Maladie de Lyme : comment vous protéger en forêt

Portez des vêtements longs, fermés, de couleur claire pour repérer plus facilement les tiques.

- Utilisez un répulsif (DEET) pour les parties découvertes. Mais attention, ils sont contre-indiqués chez les femmes enceintes et les jeunes enfants.

- Examinez-vous très soigneusement et inspectez vos proches après la douche pour repérer les tiques. Pensez à renouveler cet examen minutieux vingt-quatre heures plus tard.

- Signalez que vous avez été piquée si des symptômes inhabituels surviennent de 3 jours à 3 mois plus tard (douleurs articulaires, méningite). On vous donnera là encore des antibiotiques.

\*Avec la collaboration du Dr Joël Leroy, médecin au service des maladies infectieuses et tropicales, CHU de Besançon.

## Maladie de Lyme : une maladie sous-diagnostiquée

L'incidence de la maladie de Lyme pourrait être dix fois supérieure aux estimations actuelles des autorités de santé. Une étude récente laisse entendre que la maladie peut aussi se transmettre par voie sexuelle.

La maladie de Lyme, également appelée borréliose de Lyme, est causée par une bactérie appelée *Borrelia burgdorferi*, qui est transmise à l'homme par la piqûre d'une tique.

Les antibiotiques permettent de traiter la maladie lorsque le diagnostic est posé à temps. Mais des symptômes peuvent persister pendant des années : fatigue chronique, douleurs neuro-musculaires, paralysie...

Ces symptômes étant communs à d'autres maladies telles la fibromyalgie, le syndrome thyroïdien d'Hashimoto, le lupus ou la sclérose en plaques, la maladie de Lyme est sous-diagnostiquée.

"La bactérie en cause est très mal connue car très peu étudiée. Et elle échappe souvent aux actuels tests sanguins de dépistage" explique l'association de malades *Lyme sans frontières*.

### Maladie de Lyme : sexuellement transmissible ?

Pour cette association, qui manifestait cet après-midi devant le ministère de la Santé, à Paris : "Cette infection fait l'objet d'un véritable déni de la part des autorités de santé, ce qui laisse des

malades sans soins adaptés, en proie à une grande détresse physique, psychique, sociale et professionnelle". L'association aimerait, entre autres, que les médecins "prennent la mesure du risque encouru lors d'échanges transfusionnels ou lors de relations sexuelles, ou de celui encouru par l'enfant in utero lorsque la mère est atteinte de cette infection".

En effet, selon une étude présentée en janvier dernier dans *The Journal of Investigative Medicine*, la maladie de Lyme se transmettrait également par voie sexuelle.

Les chercheurs ont découvert que les femmes atteintes de la

maladie de Lyme avaient des sécrétions vaginales positives à l'infection et que la moitié des hommes atteints par la maladie étaient positifs, eux aussi, dans le liquide séminal.

En outre, la présence de souches identiques dans les sécrétions des couples mariés ayant des rapports non protégés suggère très fortement qu'il y aurait transmission, par voie sexuelle.

Le Center for Disease Control (l'Institut américain pour la santé publique) pense d'ailleurs qu'il y aurait 10 fois plus de malades infectés sans le savoir en raison de cette transmission possible par voie sexuelle.

KHEMIS MILIANA

## Les habitants de hay Essalam et Adja réclament des ralentisseurs

Salim Ben

Plusieurs citoyens de la localité de Adja au sud de la ville de Khemis Miliana, ainsi que la nouvelle ville de Hay Essalam réclament des ralentisseurs, et ce, devant les établissements scolaire et les endroits du passage des RN4 et RN14.

En effet, les habitants ne cessent de faire des démarches auprès des responsables de l'APC et de la daïra pour la mise en place des dos-d'âne et autres ralentisseurs. Ces habitants réclament les dos-d'ânes qui ont été installés depuis 6 ans, après avoir enregistré des accidents meurtriers. «Les premiers responsables ont décidé de les déblayer avec la visite du Premier ministre Sellal Abdelmalek dans la wilaya d'Aïn Defla. Malheureusement, ni Sellal n'a visité la ville de Khemis Miliana, ni ces ralentisseurs ont été remis dans leur emplacement», soutient Hadj Smail de Adja. Effectivement, plusieurs ralentisseurs ont été rasés de la carte routière, et les citoyens attendent toujours leur réinstallation, avant qu'il ne soit trop tard, d'ailleurs déjà on a enregistré cinq accidents sur les RN4 et RN14, le dernier avant-hier dont la victime est une écolière de 7 ans. «Ces derniers jours, plusieurs cas d'accidents plus ou moins graves ont eu lieu à Adja, Hay Essalam et Kadour Belaid, dont les victimes sont pour la plupart des enfants», affirme Sid Ali de Hay Essalam. «Beaucoup de pères de famille, qui ont peur pour leur progéniture, demandent la réinstallation des dos-d'âne ou de tout autre ralentisseur pour une plus grande sécurité», nous dira un membre du comité du quartier.

Les habitants de Adja, Essalam, et Kadour Belaid, affirment que les usagers des routes qui traversent leur lieu de résidence, font de l'excès de vitesse. «En passant à vive allure, ils mettent de ce fait la vie des personnes en danger», disent-ils. Evidemment, cette situation les préoccupe quand ils pensent aux dangers qu'encourent leurs progénitures en traversant ces passages. Des accidents se sont déjà produits, et continuent de se produire de temps à autre. Les conducteurs ne semblent pas conscientes des risques qu'engendre l'excès de vitesse à la hauteur d'une agglomération. Pour ne pas bloquer la route, les citoyens ont lancé leur appel aux premiers responsables de la wilaya pour mettre fin à cette menace qui pèse particulièrement sur les enfants.

CHLEF

## Attribution de près de 600 logements sociaux à Chettia

Un quota de 597 logements sociaux locatifs a été attribué, hier dans la commune Chettia, au nord de la wilaya de Chlef, lors d'une cérémonie symbolique de remise des clés présidée par le wali, Abou Bakr Essedik Boucetta.

Ces logements, de types F3 et F4, font partie d'un programme de 2 300 logements sociaux affectés à cette commune dans le cadre de la nouvelle ville de Chettia qui a vu durant l'année 2013 l'attribution de plus de 1 700 logements.

La semaine dernière, un quota de 1 140 logements publics locatifs (LPL) a été distribué à Chorfa dans la périphérie ouest de la ville de Chlef, rappelle-t-on à l'office de gestion immobilière, ajoutant que 120 autres logements du même type seront prochainement attribués dans la commune d'Aïn-Mérane à leurs bénéficiaires. Plus de 24 000 logements ont été distribués au cours des dernières années dans la wilaya de Chlef qui a bénéficié d'un programme de 33 142 unités.

TAMANRASSET

## 5 546 logements ruraux en cours de réalisation

Un programme de 5 546 logements ruraux est en cours de concrétisation dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris hier de la direction locale du logement et des équipements publics (DLEP).

Ce programme, réparti sur les différentes communes de la wilaya, s'inscrit au titre des efforts d'amélioration du cadre de vie des populations locales et leur fixation dans leur région, a indiqué le DLEP. M. Ali Harrouri a ajouté qu'un ambitieux programme de



réalisation de 8 523 nouvelles unités rurales, dans les différentes communes de la wilaya, est projeté et permettra de porter à 25 684 unités le nombre d'habita-

tion rurales accordées depuis 1999 à la wilaya. La wilaya a également bénéficié, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, d'un programme de restauration, en cours, de 522 vieilles bâties à travers les différents quartiers de la ville de Tamanrasset.

L'opération sera conformée par le lancement incessamment d'un autre programme ciblant 4 048 habitations précaires disséminées à travers les différentes communes de la wilaya de Tamanrasset, selon la même source.

BÉJAÏA

ETR (ENTREPRISE DES TRAVAUX ROUTIERS)

## La section syndicale en grève de la faim

Arslan B.

Rédition de la même action entreprise dimanche 16 février 2014

Tout comme le dimanche 16 février 2014, en effet, jeudi 13 mars 2014 : assises sur des caisses de boissons en plastique, adossées au portail principal du siège de la wilaya, une demi-douzaine de personnes observent une grève de la faim (banderole accrochée au-dessus de leurs têtes). Ce sont des représentants de la section syndicale de l'entreprise des travaux routiers (ETR). Ils « dénoncent les abus, les malversations et les dépassements répétés de leur P-DG, (M. B. K.), ainsi que le silence complice du conseil d'administration de l'entreprise et de la SGP TP SINTRA Alger », peut-on lire sur le document remis à DKNews (Déclaration). D'autres employés de l'entreprise étaient aux côtés (et à côté) de leurs représentants en grève de la faim à partir de dimanche 16 du mois en cours, en signe de solidarité. Les membres de



la section font part, par ailleurs, de leur « étonnement de constater qu'aucune suite (logique et escomptée) n'a été donnée aux différents rapports et autres conclusions accablants d'une équipe d'experts de l'IGF qui a séjourné à l'ETR-Béjaïa durant la période de septembre à décembre 2013, mettant en évidence la mauvaise gestion et les dépassements caractérisés du P-DG de l'entreprise ». Les grévistes exigent ainsi « l'exploitation du rapport de l'IGF concernant leur entreprise ». A.B.

BATNA

## 7 lycées en construction pour être fin prêts à la rentrée prochaine

Les travaux de construction de sept lycées se poursuivent activement dans la wilaya de Batna afin de renforcer dès la prochaine rentrée scolaire les structures pédagogiques de cette wilaya, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'éducation. Le responsable de la cellule de communication de cette direction, Hamza Nemouchi, a précisé que ces nouveaux lycées seront livrés au plus tard à la fin du mois de juin prochain, à l'exception du lycée de Oued Taga, qui a bénéficié d'une rallonge de 60 millions de dinars pour sa protection contre les inondations, et dont les travaux ne peuvent être finis qu'au mois d'août prochain. Dans l'optique d'améliorer les conditions de scolarisation, en particulier dans les régions rurales de la wilaya, ces nouveaux lycées sont en réalisation à Foum Toub, Oued Taga et Bouzina, à l'est de Batna, à Ain Touda, M'doukal, Bitam et Barika, au sud de la wilaya. Ces établissements qui atténuent la pression exercée sur les autres lycées de la wilaya, permettront également aux élèves habitant dans les régions concernées de poursuivre leurs études près de leur lieu de résidence, leur évitant ainsi de pénibles et longs déplacements. Ces sept nouveaux lycées dont la capacité d'accueil varie de 800 à 1 000 place chacun, font partie de 10 établissements d'enseignement secondaire qui sont en projet dans la wilaya de Batna où 67 lycées sont opérationnelles. Huit collèges d'enseignement moyen (CEM), également en cours de réalisation à travers différentes communes de la wilaya de Batna, seront ouverts dès la prochaine rentrée scolaire, selon la même source.

AÏN TÉMOUCHENT

## 200 jeunes seront formés aux chantiers du projet de 1 000 logements AADL

Pas moins de 200 jeunes seront formés dans les différentes spécialités du bâtiment aux chantiers du projet de réalisation des 1 000 logements AADL à Aïn Témouchent, a-t-on appris auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels.

En application de conventions, ces jeunes seront formés par apprentissage par la société chinoise qui réalise ce projet dans le cadre de l'obligation introduite par le gouvernement dans les marchés de réalisation de projets de développement portant sur la formation de jeunes», a indiqué M. Kouider Mostfaoui.

Une première convention portant sur la formation de 19 coiffeurs ferrailleurs a été signée par le directeur régional de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et celui de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Aïn Témouchent, a-t-on indiqué.

Par cette convention, la société chinoise chargée de la réalisation du projet de 1 000 logements AADL s'engage à former ces 19 jeunes apprentis au métier de coiffeur ferrailleur sur son chantier situé à la sortie de Aïn Témouchent sur la route menant vers la commune de Châabet El Lham, a-t-on ajouté.

A l'issue de leur formation, ces jeunes seront recrutés sur place et contribueront à la résorption des déficits enregistrés en matière de main d'œuvre qualifiée dans les métiers du bâtiment. A la fin de ce projet, dont le délai contractuel est fixé à 24 mois, cette entreprise chinoise aura formé 200 jeunes dans différentes spécialités du bâtiment, a poursuivi M. Mostfaoui.

D'autres conventions sont prévues pour être élargies aux autres métiers de construction, notamment de maçons, carreleurs, faïenciers. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Noureddine Bedoui a rappelé, lors de sa dernière visite à Aïn Témouchent, que le gouvernement a prévu, dans l'ensemble des marchés de réalisation de projets de développement par des entreprises étrangères, l'obligation de former la main d'œuvre nationale comme mesure d'accompagnement.

## CONFLIT EN SYRIE

# L'ONU appelle à faire cesser la guerre

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé la Russie et les Etats-Unis à réactiver les négociations de Genève entre le gouvernement syrien et l'opposition pour faire cesser la guerre en Syrie qui a fait 140 000 morts et rendu près de la moitié de la population déplacée ou réfugiée en trois ans.

Selon un communiqué de son porte-parole, M. Ban «appelle les pays de la région et la communauté internationale, et en particulier la Russie et les Etats-Unis en tant que promoteurs de la Conférence de Genève sur la Syrie, à prendre des mesures claires pour réactiver le processus de Genève». Les négociations dites de Genève II se sont interrompues après une deuxième session infructueuse et aucune date n'a encore été fixée pour leur reprise, les deux camps n'étant pas d'accord sur l'ordre du jour des travaux proposés par le médiateur international Lakhdar Brahimi. Celui-ci devait rendre compte hier de sa mission au Conseil de sécurité de l'ONU. M. Ban lance aussi un appel pressant au gouvernement et à l'opposition syriens à «faire montre de responsabilité, de vision et de souplesse» et leur demande «d'agir dès maintenant pour mettre fin à la tragédie qui se déroule en Syrie». La guerre en Syrie «est désormais la plus grande crise humanitaire et de sécurité dans le monde, avec une violence qui atteint des niveaux impensables», souligne M. Ban, réaffirmant que «seule une solution politique pourra sortir le peuple syrien de son cauchemar».

#### Bachar Al-Assad promet de combattre «les terroristes»

Le président syrien, Bachar Al-Assad, a fait part, mercredi, de sa détermination à poursuivre la guerre contre les rebelles, lors d'une rare visite à des personnes déplacées par les combats près de Damas, selon les médias d'Etat. «L'Etat continuera de combattre le terrorisme et les terroristes qui ont déplacé les citoyens de leurs foyers et commis des crimes odieux», a ainsi déclaré M. Al-Assad, alors que le conflit entre Damas dans sa quatrième année. M. Al-Assad s'est rendu dans le centre de déplacés d'Al-Douir dans la localité d'Adra, province de Damas, selon la télévision et l'agence de presse SANA. Il a «inspecté la situation des déplacés», «écouter leurs doléances» et s'est «informé des conditions de leur séjour dans le centre». «L'Etat continuera d'assurer les besoins essentiels des déplacés jusqu'à leur retour dans leurs foyers», a-t-il promis.

#### Plus de 140 000 victimes selon l'OSDH

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), au moins 140 041 personnes, dont 49 951 civils (7 626 enfants et 5 064 femmes) ont été tuées dans ce conflit opposant les forces régulières syriennes et les rebelles mais devenu complexe avec des combats également entre rebelles et d'autres groupes armés en majorité étrangers. Dans le même temps, au moins un demi-million de personnes ont été blessées, selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). L'OSDH évoque 17 000 disparus dont le sort reste inconnu et des dizaines de milliers de détenus dans les prisons syriennes. Des ONG font état de «tortures et d'exécutions sommaires» dans les prisons. Un rapport de l'ONU sur les enfants a accusé le gouvernement syrien et l'opposition armée d'avoir commis contre eux de graves abus. Le document détaille une série

nuera de combattre le terrorisme et les terroristes qui ont déplacé les citoyens de leurs foyers et commis des crimes odieux», a ainsi déclaré M. Al-Assad, alors que le conflit entre Damas dans sa quatrième année. M. Al-Assad s'est rendu dans le centre de déplacés d'Al-Douir dans la localité d'Adra, province de Damas, selon la télévision et l'agence de presse SANA. Il a «inspecté la situation des déplacés», «écouter leurs doléances» et s'est «informé des conditions de leur séjour dans le centre». «L'Etat continuera d'assurer les besoins essentiels des déplacés jusqu'à leur retour dans leurs foyers», a-t-il promis.



d'exactions, dont «des tortures et des viols dans les centres de détention de l'armée, l'utilisation d'enfants comme boucliers humains ou le recrutement d'adolescents par l'Armée syrienne libre et des groupes armés kurdes».

#### Situation humanitaire catastrophique

Les Nations unies et nombre d'ONG tirent régulièrement la sonnette d'alarme sur la situation humanitaire qualifiée de «catastrophique» par le CICR, qui exhorte les autorités à laisser passer l'aide humanitaire. Selon l'ONU, la situation a atteint un niveau «critique»: 40% des hôpitaux ont été détruits et 20% d'autres ne fonctionnent pas convenablement. La Commission d'enquête de l'ONU sur les violations des droits de l'homme a dénoncé le recours aux sièges des villes et à la famine comme méthode de guerre par le gouvernement dans la dernière mise à jour de

son rapport publié le 5 mars. «Plus de 250 000 personnes sont soumises à un siège (...), régulièrement bombardées par l'artillerie et l'aviation. Elles sont privées d'aide humanitaire, de nourriture, de soins médicaux et doivent choisir entre la famine et la reddition», selon la même source. Selon le Programme alimentaire mondial, quelque 500 000 personnes, vivant dans des zones inaccessibles, ne reçoivent toujours pas l'aide alimentaire dont elles ont besoin. La coordinatrice des affaires humanitaires de l'ONU, qui a visité Damas début janvier, a indiqué que les destructions d'infrastructures avaient affecté les services de base, dont l'approvisionnement en eau, réduit de moitié. Selon des chiffres de l'ONU, près de 2,5 millions de Syriens, dont 1,2 million d'enfants, ont fui leur pays pour se réfugier principalement dans les pays voisins, alors que 6,5 millions ont été déplacés à l'intérieur du pays.

**ONU-BIRMANIE**  
**Les violations des droits de l'homme contre les musulmans peuvent constituer des «crimes contre l'humanité»**

L'envoyé spécial des Nations unies pour la Birmanie a affirmé mercredi que les violations des droits de l'homme visant la minorité musulmane des Rohingyas dans l'Etat de Rakhine pourraient constituer des «crimes contre l'humanité».

Il a réitéré son appel aux autorités birmanes à travailler avec le Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour mener une «enquête crédible» sur ce qui s'est passé dans le village du Chee Yar Tan, où des dizaines de Rohingyas auraient été tués en janvier lors d'attaques menées par des Rakhines. «Une étape essentielle sera de sécuriser les cessez-le-feu et accords politiques avec les groupes de minorités ethniques, afin que la Birmanie puisse enfin devenir une société pacifique multiethnique et multi religieuse», a-t-il soutenu, demandant à Rangoun de fixer «un calendrier précis pour avancer rapidement vers des pourparlers politiques».

Il a en outre recommandé aux autorités de lutter contre l'impunité, en particulier contre les cas de torture dans les centres de détention, et de mettre un terme aux discriminations systématiques commises à l'encontre de certaines populations dans l'Etat régional de Rakhine, en estimant que la transition démocratique dans ce pays demeure «fragile». Plusieurs vagues de violences entre membres des communautés musulmanes et bouddhistes dans l'Etat Rakhine ont fait depuis 2012 au moins 250 morts et entraîné le déplacement d'environ 140 000 personnes, principalement des Rohingyas, considérés par l'ONU comme l'une des minorités les plus persécutées de la planète. Des attaques meurtrières contre des musulmans ont eu lieu également dans d'autres parties du pays, jetant une ombre sur les réformes entreprises par le gouvernement qui a succédé à l'ex-junte en 2011.

## PALESTINE-ISRAËL

# Nouvelles agressions israéliennes sur Gaza, le président Abbas appelle à la fin de l'escalade

L'armée israélienne a lancé ces dernières 24 heures de nouvelles frappes aériennes sur la bande de Gaza, provoquant la colère des Palestiniens qui ont appelé jeudi l'occupant, par la voix du président Mahmoud Abbas, à l'arrêt de l'escalade dans le territoire assiégé depuis près de huit ans.

L'armée de l'air israélienne a mené mercredi soir une trentaine de bombardements sur des sites dans la bande de Gaza, ont indiqué des témoins. Ces agressions n'ont pas fait de victimes dans l'immédiat, a précisé, pour sa part, un porte-parole des services d'urgences de Gaza, Achraf al-Qoudra. Au lendemain de ces raids, le président Mahmoud Abbas a appelé Israël à stopper son «escalade». Cité par l'agence de presse officielle palestinienne Wafa, le porte-parole d'Abbas, Nabil Abou Roudina, a indiqué que le dirigeant palestinien avait exhorté l'occupant à «mettre un terme à son escalade militaire sur la bande de Gaza assiégée».

En visite en Israël, le Premier ministre britannique, David Cameron a «totalement condamné les attaques de Gaza», les qua-

lifiant de «barbares», car «visant les populations civiles». M. Cameron ira ensuite dans les Territoires palestiniens où il doit s'entretenir avec le président Abbas. Les attaques israéliennes sur la bande de Gaza, soumise à un strict blocus israélien depuis juin 2006, ne connaissent pas de répit. Les agressions de mercredi viennent s'ajouter à une autre frappe lancée la veille par l'aviation israélienne sur l'enclave palestinienne tuant trois Palestiniens. «Une frappe similaire a fait trois martyrs à l'est de Rafah (sud)», avait indiqué un porte-parole des services d'urgences de Gaza, Achraf al-Qoudra.

#### Appel à inclure Gaza dans le processus de paix

Au moment où Gaza continue de subir les affres de l'occupation, les chefs de mission de l'Union européenne (UE) à El Qods-Est occupé et à Ramallah en Cisjordanie ont appelé dans un rapport à inclure l'enclave dans tout accord de paix entre Palestiniens et Israéliens.

«Pour qu'un accord de paix avec Israël

prenne corps, il doit inclure Gaza», ont indiqué les chefs de mission européens qui ont rappelé par ailleurs qu'Israël porte la responsabilité principale de la situation à Gaza».

En décembre, le président américain Barack Obama, dont le pays parraine les pourparlers de paix israélo-palestiniens, avait indiqué qu'un accord de paix ne concernerait probablement dans un premier temps que la Cisjordanie, sans préciser par quel processus il pourrait ensuite s'étendre à la bande de Gaza. Les chefs de mission européens ont, en outre, indiqué qu'il y a un besoin vital de réconciliation intra-palestinienne afin de préserver la solution à deux Etats», ajoutent-ils, en référence à la réconciliation entre le mouvement Fatah et le Hamas, qui contrôle Gaza depuis juin 2007.

Le Fatah et le Hamas ont signé en 2011 au Caire, sous médiation égyptienne, un accord de réconciliation pour mettre fin à la division interne.

Mais la plupart des clauses en sont restées lettre morte et les échéances ont été constamment repoussées.

#### Pas de prolongation des négociations de paix

A Ramallah (Cisjordanie occupée), l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a décidé de ne pas prolonger les négociations de paix israélo-palestiniennes, qui doivent s'achever fin avril prochain. «Notre décision va de paix avec le désir populaire de ne pas étendre les négociations de paix», a indiqué le comité exécutif de l'OLP dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion présidée par le président Abbas mercredi à Ramallah. Ces déclarations interviennt à une semaine de la visite de M. Abbas à Washington pour des entretiens avec Barack Obama sur les négociations de paix avec Israël. Les Palestiniens demeurent fermement attachés à des négociations de paix avec Israël sur la base de l'initiative de paix arabe lancée lors du Sommet arabe de Beyrouth 2002 et qui comprend entre autres la création d'un Etat palestinien avec El-Qods comme capitale sur les frontières de 1967 et le retour des réfugiés. Ils refusent la reconnaissance d'Israël comme «Etat juif», réclamée par les autorités d'occupation.

## A LA VEILLE DU RÉFÉRENDUM EN CRIMÉE

# L'Ukraine et les Occidentaux appellent la Russie au dialogue

**A trois jours d'un référendum sur le rattachement de la Crimée à Moscou, la tension monte d'un cran en Ukraine, où le Parlement a annoncé la création, hier, d'une Garde nationale pour aider l'armée à contrer toute intrusion dans l'est du pays, au moment où des appels au dialogue sont lancés en direction de la Russie.**

Le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, qui a été reçu mercredi à la Maison-Blanche par le président américain Barack Obama, a exhorté le président russe Vladimir Poutine au dialogue alors que Moscou rejette la légitimité du gouvernement de Kiev.

L'Ukraine «fait partie du monde occidental, et le restera», a-t-il indiqué, assurant que son pays resterait un «bon ami et partenaire de la Russie» même s'il établissait des liens plus forts avec l'Europe occidentale. L'Ukraine avait déjà exprimé mercredi sa disposition à «régler pacifiquement la crise avec la Russie», dans un communiqué de l'ambassade ukrainienne à Alger.

Kiev voudrait «régler pacifiquement la crise avec la Russie, en utilisant tous les moyens diplomatiques et les possibilités des Etats garants, conformément à leurs engagements dans le cadre de l'adhésion de l'Ukraine au Traité de non-prolifération des armes nucléaires et du Mémorandum de Budapest, signé en 1994», a indiqué le communiqué.

## Le parlement d'Ukraine annonce la création d'une Garde nationale

Le Parlement ukrainien a annoncé hier la création d'une Garde nationale qui pourrait compter jusqu'à 60000 hommes, qui a été approuvée par 262 des députés au Parlement, alors que le président ukrainien par intérim, Alexandre Tournchinov, a déclaré qu'il voulait avant tout «empêcher une éventuelle intrusion par la frontière Est, région où vivent aussi de nombreux Ukrainiens d'origine russe». Les autorités ukrainiennes ont indiqué que ce corps, dépendant du ministère de l'Intérieur, serait composé en priorité de volontaires venant des groupes d'autodéfense qui se sont formés sur le Maidan, haut lieu de l'opposition à l'ancien président Viktor Ianoukovitch. La création de cette Garde nationale viendrait prêter main forte à l'armée ukrainienne et ses 130 000 hommes, dont une moitié de conscrits.

## Incompréhension et absence de consensus entre Russes et Occidentaux

Entre Russes et Occidentaux, l'incompréhension reste totale, malgré plusieurs

échanges ces dix derniers jours entre les chefs des diplomates américaine, John Kerry, et russe, Sergueï Lavrov. Les deux hommes vont se rencontrer une nouvelle fois aujourd'hui à Londres. Les Occidentaux jettent leurs dernières forces pour tenter d'inféchir la position de Moscou, qui refuse de retirer les milliers d'hommes déployés dans la péninsule ukrainienne de Crimée depuis fin février dernier. Le président russe, Vladimir Poutine, affirme «agir dans l'intérêt des russophones d'Ukraine».

Les Européens accélèrent le rapprochement avec l'Ukraine. Le volet politique de l'accord d'association avec l'Union européenne pourrait être signé au cours du prochain sommet de l'UE, prévu à Bruxelles les 20 et 21 mars. Barack Obama a affiché mercredi son soutien à l'Ukraine en recevant son Premier ministre Arseni Iatseniouk à la Maison-Blanche et en mettant une nouvelle fois en garde Vladimir Poutine. «Nous continuons à dire au gouvernement russe que s'il poursuit sur le chemin actuel (...) nous serons obligés d'imposer un coût aux violations du droit international par la Russie en Ukraine», a menacé M. Obama.

## La Crimée, devant un «choix historique» le 16 mars

Le Parlement local de Crimée a demandé récemment au président russe Vladimir Poutine le rattachement de la péninsule à la Russie et annoncé l'organisation d'un référendum le 16 mars pour le valider. Le Kremlin a aussitôt confirmé que le président russe avait été informé de cette demande. «Les électeurs auront le choix entre un rattachement à la Fédération de Russie ou une autonomie nettement renforcée», a précisé le député Grigori Ioffe. Le Parlement russe a indiqué qu'il respectera le «choix historique» de la Crimée. Mardi, les autorités de Crimée ont fait un pas de plus vers le rattachement à la Russie en adoptant une déclaration d'indépendance, avant le référendum prévu dimanche sur le rattachement de la péninsule à la Russie. La Russie a immédiatement soutenu cette déclaration d'indépendance, la qualifiant d'«absolument légale».

La Crimée, république autonome, qui a d'abord appartenu, au sein de l'URSS, à la Russie, avait été rattachée à l'Ukraine en 1954. Kiev lui avait accordé en 1992 la statut de République autonome.

## IRAK

## Conférence internationale sur la lutte antiterroriste à Bagdad

Une conférence internationale sur la lutte antiterroriste a débuté mercredi dans la capitale irakienne Bagdad avec la participation de plusieurs pays et organisations internationales. Lors de la séance d'ouverture, le Premier ministre irakien, Nouri Al-Maliki a rappelé que son pays menait une guerre contre le terrorisme depuis plusieurs années. Il a appelé les pays du monde à lutter conjointement contre le terrorisme et l'extrémisme, en estimant que cette conférence était une étape importante pour la coopération et l'échange d'expériences visant à faire face au plus grand danger dont est affrontée la planète entière. L'Irak connaît depuis un an une recrudescence des violences atteignant un nouveau pic depuis 2008. Selon la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Iraq, un total de 8 868 Irakiens ont été tués en 2013. Pour sa part, l'envoyé du secrétaire général des Nations unies en Irak, Nicolai Meladonov, a appelé les blocs politiques en Irak à s'unir et à laisser leurs différents de côté en vue de faire face au terrorisme «qui visé aujourd'hui toutes les composantes en Irak, sans distinction». La conférence de Bagdad, qui se poursuivait hier, se tient avec la participation de plusieurs pays, organisations régionales et internationales, des responsables irakiens et représentants des services de sécurité pour aborder la coopération internationale contre le terrorisme et les moyens de faire face à l'idéologie extrémiste qui alimente la violence.



## MONDE ARABE-INTÉRIEUR-SÉCURITÉ

## Le Conseil adopte le rapport de mise en œuvre de la convention arabe de lutte contre le terrorisme

La 31<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur a adopté mercredi à l'issue de ses travaux à Marrakech le 13<sup>e</sup> rapport annuel de suivi de la mise en œuvre de la convention arabe de lutte contre le terrorisme. Le rapport comprend l'approbation de la création d'une commission commune d'experts des Conseils des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice qui aura pour mission de réexaminer les mesures et les modèles de mise en œuvre de cette convention. Le Conseil a également adopté les rapports relatifs à l'état d'avancement de la mise en œuvre par les pays arabes des stratégies arabes en matière de lutte contre le trafic de drogue, des stupéfiants et du terrorisme et celles relatives à la sécurité routière et approuvé la création d'un Bureau arabe de sécurité intellectuelle qui sera basé à Ryad (Arabie Saoudite). Le Conseil a, en outre, salué la proposition de l'Egypte pour la tenue d'une réunion conjointe des Conseils des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice qui sera axée sur l'activation des conventions sécuritaires et judiciaires arabes, et a approuvé la mise sur pied de commissions mixtes avec le Conseil arabe des ministres de la Justice.

Le Conseil a, d'autre part, adopté les recommandations des congrès et des réunions tenus au niveau du Secrétariat général du Conseil durant l'année 2013 et les résultats des réunions mixtes avec la Ligue des Etats arabes durant la même année ainsi que le rapport des travaux de l'université arabe Nayef des sciences de sécurité pour l'année 2013 et le rapport relatif aux travaux du secrétariat général. Pour rappel, les travaux de la 31<sup>e</sup> session du Conseil ont pris fin par l'adoption d'une déclaration dans laquelle les participants ont renouvelé leur refus catégorique du terrorisme quel que soient ses raisons et ses méthodes et fermement dénoncé tous les actes terroristes auxquels font face les

pays membres. Dans cette déclaration les ministres arabes ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la lutte contre le terrorisme, à traiter ses causes et à mobiliser tous les efforts et toutes les potentialités en vue de son éradication, réaffirmant leur soutien à toutes les mesures prises par les pays membres pour garantir leur sécurité et leur stabilité.

Le Conseil a, par ailleurs, renouvelé sa condamnation à toutes les formes de soutien au terrorisme, au financement et à l'incitation au terrorisme, réaffirmant son refus catégorique des actes de chantage et de menace, des demandes de rançons pratiquées par les groupes terroristes pour financer leur crime avant d'appeler à criminaliser le paiement de rançon aux terroristes et à faire prévaloir les résolutions onusiennes à cet effet. La 31<sup>e</sup> session a été précédée, dimanche et lundi, d'une réunion préparatoire à laquelle ont participé des experts pour discuter des sujets à l'ordre du jour et préparer les projets y afférents en prévision de leur présentation aux ministres arabes de l'Intérieur pour adoption.

Le Conseil s'est tenu en présence de ministres de l'Intérieur, de délégations sécuritaires de haut niveau et de représentants de la Ligue arabe, du Conseil de coopération du Golfe, de l'Union du Maghreb arabe et de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol). L'Algérie était représentée par M. Abdelkader Messahel, ministre de la Communication.

Des représentants de l'Organisation Internationale de la Protection civile, de l'organisation arabe du tourisme, de l'Instance arabe de l'aviation civile, de l'université arabe Nayef des sciences de sécurité et de l'Union sportive arabe de police ont pris part à la rencontre. La 32<sup>e</sup> session du Conseil aura lieu en mars 2015 en Algérie.

## Programme du vendredi 14 mars 2014

**TF1**

05:45 Sandra détective  
06:05 Bob l'éponge  
06:15 Bob l'éponge  
06:30 TFou  
08:25 Météo  
08:30 Télleshopping  
09:20 Météo  
09:25 Au nom de la vérité  
09:55 Au nom de la vérité  
10:25 Petits secrets entre voisins  
10:55 Petits secrets entre voisins  
11:20 Petits secrets entre voisins  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les douze coups de midi  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Histoire d'un rêve  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
15:20 Sur le fil  
17:05 Quatre mariages pour une lune de miel  
18:05 Bienvenue chez nous  
19:00 Money Drop  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 My Million  
20:37 Trafic info  
20:39 Météo  
20:40 Nos chers voisins  
20:45 C'est Canteloup  
20:55 Restos du cœur  
23:45 Les Restos du cœur : c'est pas bien-tôt fini ?

**2**

06:00 Les Z'amours  
06:25 Point route  
06:30 Journal  
06:35 Télématin  
06:57 Météo 2  
07:00 Journal  
07:10 Télématin (suite)  
08:00 Journal  
08:10 Télématin (suite)  
09:04 Point route  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
10:00 C'est au programme  
10:55 Météo outremer  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:50 Météo 2  
13:51 Météo des neiges  
13:52 Point route  
13:55 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:45 Comment ça va bien !  
17:00 Dans la peau d'un chef  
17:45 Point route  
17:50 N'oubliez pas les paroles  
18:29 Météo des neiges  
18:30 L'émission pour tous  
19:35 L'émission pour tous, la suite  
19:55 Météo 2  
20:00 Journal  
20:39 Parents mode d'emploi  
20:40 Mieux comprendre l'immobilier  
20:41 Image du jour  
20:42 Image des Jeux paralympiques  
20:43 Alcaline l'instant  
20:44 Météo 2  
20:45 Boulevard du palais  
22:25 Ce soir (ou jamais !)  
23:55 Dans quelle éta-gère

**3**

06:00 EuroNews  
06:45 Ludo  
06:46 La Terre vue d'Alban  
06:47 Les Dalton  
06:55 Les Dalton  
07:02 Les Dalton  
07:10 Les Dalton  
08:01 Les lapins crétins : invasion

08:44 La chouette & Cie  
08:54 Scooby-Doo, Mystères Associés  
09:19 Scooby-Doo, Mystères Associés  
09:45 Jamie a des tentacules  
09:56 Jamie a des tentacules  
10:10 Les lapins crétins : invasion  
10:45 Consomag  
10:50 Midi en France  
11:55 Météo  
12:00 12/13 : Journal régional  
12:25 12/13 : Journal national  
12:55 Météo à la carte  
13:50 Un cas pour deux  
14:55 Cyclisme  
16:10 Des chiffres et des lettres  
16:50 Harry  
17:20 Un livre, un jour  
17:30 Slam  
18:10 Questions pour un champion  
18:50 Météo des neiges  
19:00 19/20 : Journal régional  
19:18 19/20 : Edition locale  
19:30 19/20 : Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:05 Le journal des Paralympiques  
20:15 Plus belle la vie  
20:45 Thalassa  
22:33 Parlons passion  
22:35 Météo  
22:40 Soir 3  
23:05 Les pouponnières du IIIe Reich

**CANAL+**

05:15 Golf  
06:55 Le Before du grand journal  
07:20 Zapping  
07:25 La météo  
07:30 Le petit journal  
07:53 La nuit de...  
07:55 Les Guignols de l'info  
08:08 La météo  
08:10 Zapsport  
08:15 Les Simpson  
08:40 Jappeloup  
10:45 Le laboratoire d'images  
10:50 Comme un homme  
12:18 La nuit de...  
12:20 La nouvelle édition  
12:45 La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 Spécial investigation  
15:30 L'homme à la cervelle d'or  
15:50 Flight  
18:00 Connasse  
18:05 Zapping  
18:10 Le Before du grand journal  
18:45 Le JT  
19:05 Le grand journal  
20:00 Le grand journal, la suite  
20:25 Le petit journal  
20:55 L'homme qui rit  
22:25 Happiness Therapy

**M6**

06:00 M6 Music  
07:15 Météo  
07:20 La maison de Mickey  
07:45 Docteur La Peluche  
08:10 Les blagues de Toto  
08:25 Le petit Nicolas  
08:40 Martine  
08:55 Météo  
09:00 M6 boutique  
10:05 Météo  
10:10 La petite maison dans la prairie  
11:00 La petite maison dans la prairie  
12:00 Scènes de ménages  
12:40 Météo  
12:45 Le 12.45  
13:05 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:43 Astuces de chef  
13:45 Le scandale des pom-pom girls  
15:45 Women's Murder Club  
16:30 Les reines du shopping  
17:30 Un dîner presque parfait  
18:40 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19.45  
20:05 Scènes de ménages  
20:50 NCIS : enquêtes spéciales  
21:40 NCIS : enquêtes spéciales  
22:30 NCIS : enquêtes spéciales  
23:20 NCIS : enquêtes spéciales

## La sélection

**TF1**

RESTOS DU COEUR - BON ANNIVERSAIRE LES ENFOIRÉS



Pour célébrer leur 25e anniversaire, les Enfoirés proposent un voyage féerique à travers les époques, de l'univers du magicien d'Oz à une cour d'école automnale en passant par la «Salle des papas perdus» pour une reprise du «Papaoutai» de Stromae. Cette année, près de quarante artistes ont accepté de monter sur scène au profit des Restos du cœur. Parmi eux figurent notamment Jean-Louis Aubert, Amel Bent, Dany Boon, Patrick Bruel, Julien Clerc, Liane Foly, Mimie Mathy, Jean-Jacques Goldman, Michèle Laroque, Emmanuel Moire, M. Pokora, Kad Merad, Nolwenn Leroy, Lorie et Christophe Maé. Mais aussi Michaël Youn, Christophe Willem, Zazie, Hélène Ségara, Shy'm, MC Solaar, Maxime Le Forestier, Marc Lavoine, Thomas Dutronc, Nicolas Canteloup, Zaz...

**2**

20h47

BOULEVARD DU PALAIS - TROP JEUNE POUR TOI



En rentrant d'un dîner, Philippe Jeumont, un député, découvre le corps inanimé de sa femme, Elisabeth. Jeumont croit que son épouse s'est suicidée. Mais l'autopsie menée par Pluvinage montre qu'il ne s'agit pas d'un suicide. Cette thèse écartée, il devient évident qu'il s'agit d'un meurtre. Le commandant Rovère et la juge Nadia Lintz prennent les commandes de cette nouvelle affaire. Dès le début de l'enquête, ils s'intéressent à Philippe Jeumont et le soupçonnent rapidement de l'assassinat de sa femme, dont la réputation était celle d'une épouse très dévouée à son mari. D'autres pistes sont ensuite envisagées...

**3**

20h45

Thalassa

Des animaux si proches de nous



Deux histoires remettent en question certains idées reçues sur les «sentiments» que les animaux sauvages éprouvent et leur rapport à l'homme. Luna, l'orque qui aimait les hommes. Luna a perdu sa famille au large de Vancouver, île du Canada (Colombie-Britannique). Souffrant de solitude, l'orpheline cherche à se rapprocher des hommes par tous les moyens : La planète des pieuvres. Ces mollusques repoussants érigés en monstres - qui fascinent pourtant ceux qui les observent, se transforment physiquement pour contourner certains obstacles, résolvent des problèmes complexes et font travailler leur mémoire.

**CANAL+**

20h55

L'HOMME QUI RIT



Enfant, Gwynplaine a été enlevé par des voleurs d'enfants, qui l'ont défiguré en ouvrant ses joues et laissant une double cicatrice qui lui donne l'apparence d'un éternel sourire. Une nuit, il sauve d'une épouvantable tempête une petite orpheline aveugle, Dea. Tous deux ne doivent leur salut définitif qu'à l'intervention d'Ursus, un forain en haillot, qui les recueille dans sa roulotte. Bourru mais bon, Ursus veille sur ces deux enfants qui s'aiment. Comme il faut bien vivre et qu'il a constaté que les stigmates de Gwynplaine suscite l'ilarité, Ursus fait de lui le héros d'un spectacle de foire dont le succès est tel qu'il attire même le regard des puissants de ce monde...

**M6**

20h50

NCIS

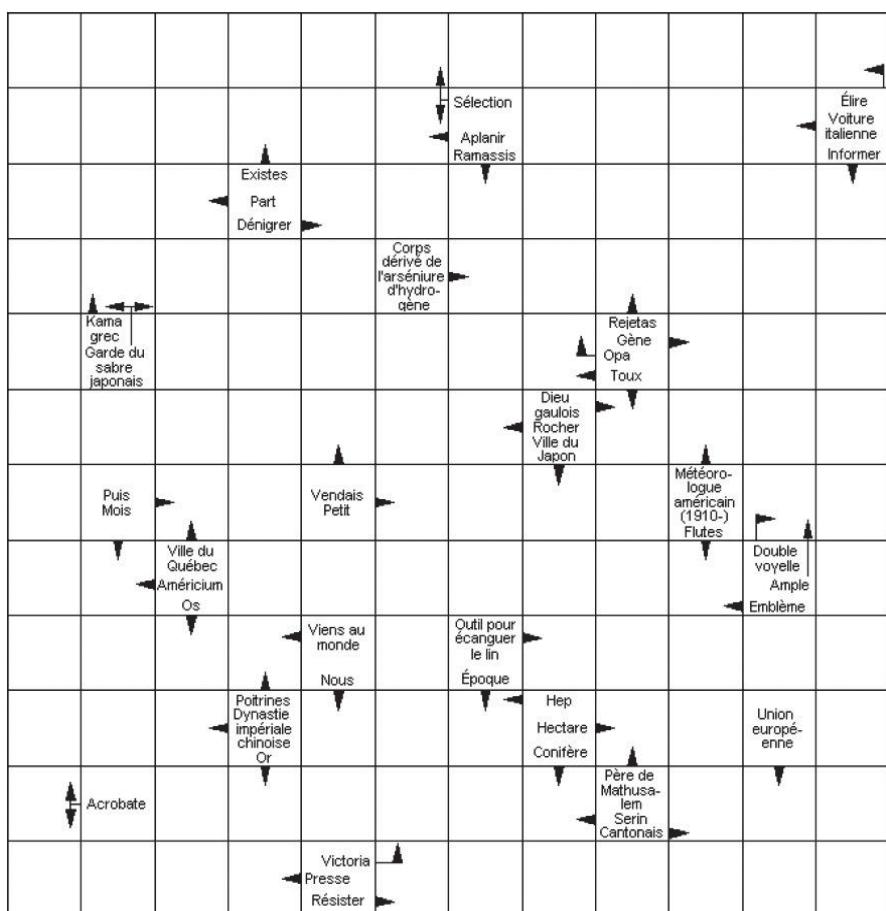
Enquêtes spéciales (Série TV)



Le NCIS se sert des réseaux sociaux pour enquêter sur la disparition d'un lieutenant de la Marine, dont l'appartement a été dévasté par une explosion.

Plus d'infos sur cet épisode de NCIS : enquêtes spéciales

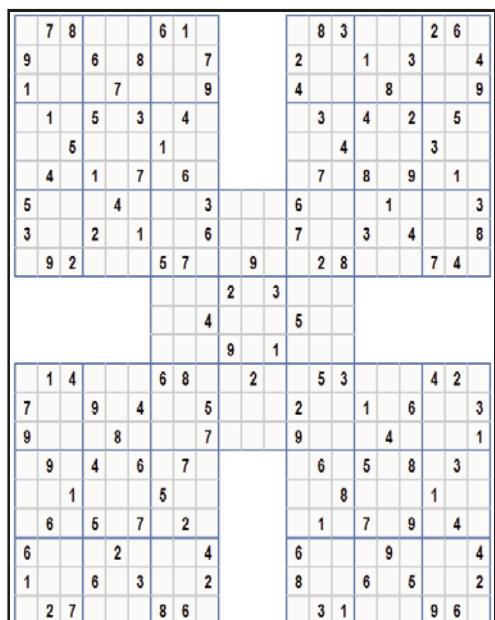
## Mots fléchés n°539



## Samouraï-sudoku n°539

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°539

## ► Horizontalement:

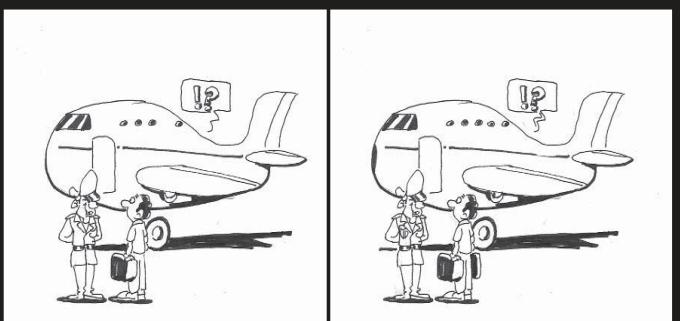
1. Chauve-souris
2. Protection - Photographe français
3. Tour -Drame lyrique japonais - Mauvais tableau
4. Fleuve de Russie - Ampère-heure
5. Cuisinier - PerSOIleSignorantes
6. Imagerie par résonance magnétique - Ruthénium -

## ► Verticalement:

1. Devin
2. Action de se tromper - Grand monastère orthodoxe
3. Samarium - Halos lumineux - Coups de baguettes
4. Infliges une peine - Infinitif - Graffiti
5. il incendia le temple d'Artémis à Éphèse - Quotient intellectuel
6. Note - Proxénète
7. Adj. dém. - Solution
8. Sur la croix - Roman de ChateaublumICl
9. Prénom masculin - Recouvrir d'une mince couche d'aluminium
10. Reptile dinosaure - Néon
11. ttelles - Unité monétaire principale de la Bularie
12. Issue - Adj. poss. - Glaive

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## 7 erreurs



## Proverbes

Offrez aux rassasiés de manger davantage.

## Proverbe algérien

Ton secret est ton sang ; si tu le laisses s'échapper, tu mourras.

## Proverbe berbère

Tout le bonheur du monde est sur le dos d'un cheval.

## Proverbe arabe

La fourmi elle-même a sa colère

## Proverbe français

## C'est arrivé le 14 mars

**2004 :** Le futur chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, annonce le retrait des troupes espagnoles d'Irak d'ici le 30 juin.

**2005 :** Liban : plus d'un million de personnes manifestent dans les rues de Beyrouth pour protester contre l'assassinat du Premier ministre Rafiq Hariri le 14 février précédent, donnant naissance à l'**Alliance du 14-Mars** puis à un groupe parlementaire appelé **«bloc du 14-Mars»**.

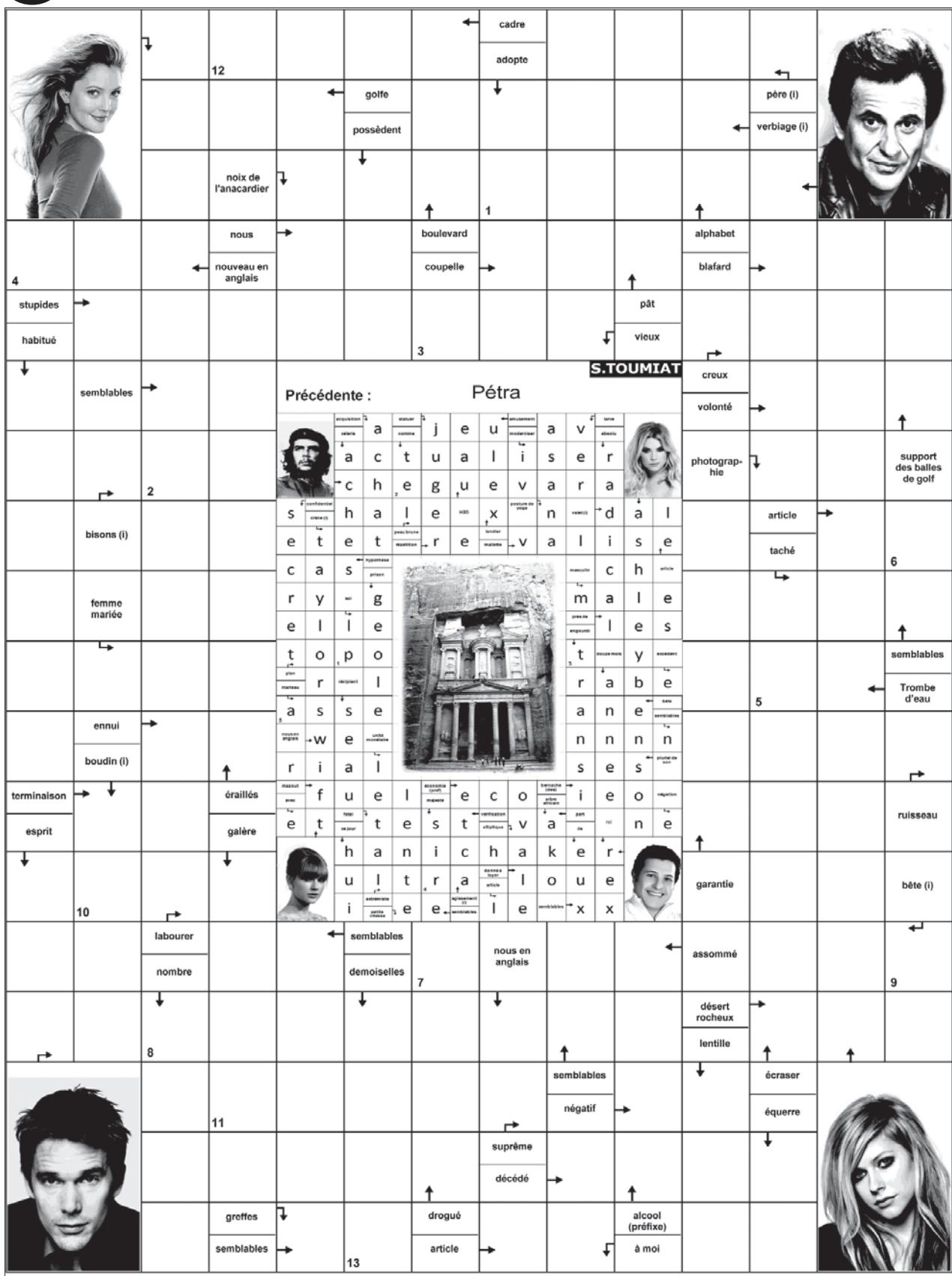
**2010 :** Premier tour des élections régionales en France.

**2010 :** Libération de 2 membres de l'ONG Triangle génération humanitaire, après 112 jours de captivité par le groupuscule des Aigles de libération de l'Afrique.

## Célébrations :

- **Albanie :** Dita e Verës, Fête du printemps.
- **Andorre :** Dia de la Constituciò, Jour de la Constitution, commémore le référendum qui a approuvé la Constitution d'Andorre en 1993.
- **Corée du Sud, Japon, Taiwan :** White Day (français : Jour blanc, japonais : howaito dee), un mois après la Saint-Valentin les hommes font un cadeau en retour à leurs petites amies.
- **Estonie :** Emakeelepäev, Jour de la langue maternelle.
- **Saint-Vincent-et-les-Grenadines :** National Heroes Day, Journée nationale des héros.

Nº10



## Prince de Galles

CHAMPIONNATS  
D'AFRIQUE DE  
CROSS-COUNTRY

**Lamri :**  
«La sélection  
algérienne  
se porte bien  
avant son départ  
pour Kampala»

La sélection algérienne de cross-country (seniors messieurs) «se porte bien» à la veille de son départ pour Kampala (Ouganda) pour disputer les championnats d'Afrique 2014 prévus le 16 mars, a indiqué mercredi le sélectionneur national Abdelkrim Lamri. «Les athlètes viennent tout juste d'achever leur dernière séance d'entraînement (mercredi matin à Bouchaoui, ndlr) et tout s'est bien passé. Même en termes de blessures, aucun problème n'est à déplorer et c'est déjà un bon point à la veille de notre départ», a déclaré Lamri à l'APS. Une situation qui permet à l'équipe nationale de s'en tenir aux objectifs fixés, à savoir décrocher une place parmi les cinq premiers : «Etant donné qu'aucun problème de dernière minute n'est venu chambouler nos prévisions, on peut se permettre de viser haut», a encore dit Abdelkrim Lamri. La sélection algérienne était en stage de préparation à Tiaret avant de bénéficier d'un dernier regroupement à Alger. Les athlètes Rabah Aboud, Hichem Bouchicha, Rabah Khouas, Fethi Meftah et Mohamed Merbouhi (équipe nationale militaire) ainsi qu'El Hadi Laâmeche (club Nécera Nounou d'Alger) qui vont représenter l'Algérie à ces championnats d'Afrique de cross-country avaient subi la traditionnelle séance de vaccination contre la fièvre jaune mardi. Après une dernière visite médicale au CNMS d'Alger (Centre national de médecine du sport), les athlètes ont rejoint l'hôtel Mehdi de Staoueli pour la mise au vert, avant l'embarquement pour Kampala City, jeudi vers 15h00. L'arrivée en Ouganda est prévue le lendemain, vendredi, via Doha (Qatar). La journée du 15 mars sera destinée à la récupération, après ce long périple et à la reconnaissance du parcours, tandis que la compétition aura lieu le 16 mars. Le retour de l'équipe nationale de cross-country à Alger est programmé pour le lendemain, 17 mars, suivant le même itinéraire qu'à l'aller.

# CHAMPIONNAT KARATÉ/JUDO DE LA POLICE Domination des équipes d'Alger, Tizi-Ouzou et Blida

Les équipes d'Alger, Tizi-Ouzou et Blida se sont illustrées par leur domination du championnat régional karaté/judo de la Police, qui a pris fin mercredi à Tipasa après trois jours de compétition, avec la participation de 11 wilayas du centre du pays.

Par équipes, Alger s'est adjugé la première place dans ces deux sports martiaux. Les Algériens ont participé à cette manifestation sportive, qui s'est déroulée à la salle omnisports de Tipasa, avec un total de 62 athlètes sur les 200 qui y ont pris part.

Les deuxièmes et troisièmes places des épreuves du karaté sont revenues, respectivement, aux équipes des sûretés de wilaya de Tizi-Ouzou et Blida. En judo, ces mêmes équipes ont obtenu, respectivement la troisième et la seconde place du podium.

Dans son allocution de clôture, le commissaire divisionnaire, Zakari Salem, responsable du département régional de la Santé, de l'action sociale et des sports du



Centre, a rendu hommage aux athlètes participants, et les a incités à «plus de performances pour hisser leur niveau compétitif». L'organisation de cette manifestation intervient en exécution du programme sportif de la saison 2013-2014.

## 4<sup>e</sup> ÉTAPE DU GRAND TOUR D'ALGÉRIE DE CYCLISME 2014 : Joindre l'utile à l'agréable



La 4<sup>e</sup> étape du Grand tour d'Algérie de cyclisme, dont le signal de départ a été donné mercredi devant le centre des Conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, s'est déroulée sur une distance de 143 km, avec dans son tracé le col mythique de Santa-Cruz, dominant la ville et donnant une vue époustouflante sur Oran et de légendaire baie.

Pour cette étape, Oran a voulu corriger le «couac» enregistré, lors de l'étape Oran-Mostaganem-Oran, annulée lundi par les organisateurs pour «mauvaise régulation de la circulation routière».

En cette journée printanière, même le soleil était au rendez-vous et toutes les dispositions ont été prises pour assurer un bon déroulement de cette étape. Les cyclistes et les membres de la caravane du Grand tour d'Algérie de cyclisme (GTAC2014) ont rallié cet après-midi le point de départ, avec la traditionnelle cérémonie de remise du maillot au vainqueur de l'étape.

Au-delà de l'aspect compétitif, cette nouvelle édition du GTCA 2014 est perçue, par les responsables locaux, comme une opportunité pour donner une meilleure visibilité à une discipline sportive, très peu médiatisée mais qui connaît un grand engouement à Oran, notamment auprès des jeunes, où on compte plusieurs associations et clubs spécialisés dans ce sport.

Selon les mêmes responsables locaux, le GTCA peut également servir de locomotive pour relancer la petite reine et peut être un véritable tremplin pour valoriser les monuments, sites et infrastructures touristiques de la wilaya d'Oran qui connaît ces dernières années un développement et un dynamisme certains du secteur du tourisme.

Un workshop international sur ce secteur est prévu la semaine prochaine au cours duquel les opérateurs du tourisme devront se pencher sur les moyens permettant de relancer ce secteur.

Aux créneaux des tourismes balnéaire, thermal, culturel, de montagne, culturel, le sport peut être également un vecteur à ajouter à ces spécialités. Une autre manière de joindre l'utile à l'agréable.

## NAÂMA 90 participants à un tournoi régional de handisport à Aïn-Sefra

Quatre-vingt-dix (90) enfants aux besoins spécifiques prennent part à un tournoi régional de handisport, qui a débuté mercredi au centre psychopédagogique de Aïn-Sefra, à l'initiative de la ligue de handisports de la wilaya de Naâma.

Initié en coordination avec le secteur de l'action sociale (DAS), ce tournoi baptisé au nom du défunt Achem Boufelfa (figure sportive de cette catégorie sociale), regroupe des athlètes âgés de 12 à 17 ans, affiliés aux associations et clubs sportifs des wilayas de Mascara, Saïda, Tlemcen, Béchar, El-Bayadh et Naâma. Le programme de cette manifestation, coïncidant avec la célébration de la Journée nationale pour personnes aux besoins spécifiques, prévoit des compétitions dans les spécialités des courses sur des parcours aménagés de 60 m, 100 m et 1.200 m, le lancer de poids, le saut en longueur, le goal-ball et le football à 5, ont indiqué les organisateurs.

Une campagne de boîsement, avec la participation des hôtes de Aïn-Sefra, une visite au service de pédiatrie de l'hôpital de la ville, en plus d'activités créatives, des soirées artistiques et des randonnées dans les ksour et palmeraies de Tiout, figurent en marge du tournoi.

Ce regroupement, qui devrait permettre l'éducation entre participants et la prospection de nouveaux talents devant renforcer les sélections nationales, sera sanctionné par une remise de prix aux vainqueurs des différentes compétitions, selon les organisateurs.

### Sudoku N°538

3	7	8	9	4	6	1	2	5
4	9	5	2	1	7	3	6	8
2	1	6	8	3	9	4	7	
9	8	1	4	6	2	7	5	3
7	2	4	3	8	5	6	9	1
5	6	3	1	7	9	4	8	2
1	6	2	6	3	4	8	7	9
8	4	7	5	6	9	1	2	3
6	3	9	7	2	8	5	1	4

4	5	8	6	9	1	7	2	3
1	6	3	7	4	2	8	5	9
7	9	2	3	8	6	4	1	6
9	1	7	8	3	6	2	4	5
8	2	6	5	1	4	3	9	7
3	4	5	9	2	7	6	8	1
6	3	4	2	5	9	1	7	8
6	3	4	2	5	9	1	7	8
5	6	3	8	2	4	1	9	8

9	2	1	7	8	5	4	6	3
7	5	3	6	2	4	1	9	8
4	6	8	1	3	9	7	5	2
2	8	9	1	7	3	5	6	4

### Mots Croisés N°538

BIREFRINGENT  
APICAUX■ELOI  
REVERSION■SB  
ACERE■ORANTE  
GA■V■SN■NIAT  
O■MEDE■ETAL■  
UGOLIN■NEIGE  
INDEXERA■SIR  
NEE■ISE■COQS  
ATREE■CORNUE  
GUE■MATOISES  
EMS■ECO■C■S■

### Mots Fléchés N°538

KILIMANDJARO  
■CASERAI■CAC  
KIEL■L■ABIME  
A■KABIC■LE■A  
ZEMAN■AARON  
AGNI■GANSES■  
KO■SATRAPE■Y  
HUIT■OC■H■AS  
STIERNHIELM■  
T■I■E■ISMAEL  
AR■LARVEE■NS  
NAUPLIE■RIAD

US CHAOUIA

# A. Yahi : «Ce n'était qu'un malentendu avec Raouraoua »

Le personnage le plus médiatisé ces derniers jours, le président de l'US Chaouia (Ligue 2), Abdelmadjid Yahi en l'occurrence, revient sans détours dans cet entretien sur sa réconciliation avec le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, le gel de sa suspension à vie de toute activité liée avec le football, et d'autres points. Écoutons-le :

**DK NEWS :** Vous avez rencontré Raouraoua mardi à Alger, peut-on connaître les sujets abordés avec le patron de la FAF ?

**A. Yahi :** Après la décision de la FAF de me radier à vie de tout activité liée avec le football, je me suis présenté mardi au siège de la FAF pour me défendre auprès de la commission d'appel. Grande fut ma surprise quand je fus reçu par Raouraoua qui reste un ami de long date. Nous avons discuté à bâtons rompus et nous avons enterré une fois pour toute la hache de guerre. Il a fini pas être compréhensible avec moi en décidant de lever cette suspension que je ne méritais pas.

**Revenons à l'origine de votre suspension, pourquoi la FAF avait-elle pris une décision aussi radicale ?**

-Je ne comprends pas cette décision. Je ne me suis pas attaqué à telle ou telle personne ou bien porter atteinte aux valeurs de la République, loin de là. Au cours d'une émission de télévision, j'ai seulement évoqué le sujet de la corruption dans le football



en Algérie, qui n'est pas une nouveauté d'ailleurs. J'ai également proposé des solutions pour que notre football puisse progresser, ni plus, ni moins. Maintenant que cette suspension a été gelée, je suis soulagé et ce n'est que justice faite.

**Vous êtes connu pour votre franc parler, c'est la raison qui a poussé les gens à être solidaires avec vous dans cette affaire ...**

-Dieu merci, j'ai reçu un grand élan de solidarité de la part des gens de toutes les régions du pays. Je n'ai dit que la vérité, et je continuerai à la divulguer jusqu'à la fin de ma vie.

**Outre le sujet de votre suspension, quels sont les autres points abordés au cours de votre discussion avec Mohamed Raouraoua ?**

-Nous avons fait un tour général de la situation du foot-

ball en Algérie et les problèmes rencontrés par les clubs. Raouraoua a été très attentif et a décidé de prendre en charge le dossier que je trouve le plus important, celui relatif à la formation et les championnats des jeunes catégories.

**Voulez-vous être plus explicite ?**

-A partir de la saison prochaine, il y aura en principe un nouveau système de compétition pour les championnats des jeunes catégories. Ledit système devrait prévoir l'instauration de championnats par "zones" avec trois groupes, pour chaque catégorie.

**Et bien sûr l'équipe nationale était au menu de cette discussion....**

-Bien évidemment. Nous avons abordé le sujet de la sélection, à qui je souhaite

une participation honorable à la prochaine Coupe du monde. Je pense qu'il est temps pour notre équipe de viser plus haut et ne pas se contenter du simple rôle de figurant, c'est ce que j'ai voulu d'ailleurs transmettre à Raouraoua.

**Dans un autre registre, que pensez-vous du flou qui entoure l'avenir du sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qui n'est pas sûr de prolonger son contrat avec la FAF ?**

-Si Halilhodzic viendrait à partir, qu'il le fasse, et la sélection ne va pas mourir sans lui. J'étais et je suis toujours un partisan et un grand défenseur des valeurs locales. Nous devons garantir toutes les ingrédients à nos techniciens pour réussir, et je suis persuadé qu'ils réussiront dans leur mission, car un entraîneur étranger n'a rien de plus par rapport à eux.

**En championnat de mobilis-Ligue 2, votre formation, l'USC, est bien positionnée dans la course à l'accession, à deux longueurs seulement du troisième, l'ASM Oran, comment évaluez-vous vos chances ?**

Nos chances restent bien évidemment intactes pour accéder en Mobilis-Ligue 1. Seulement, nous devons continuer à nous battre pour réaliser cet objectif. L'accession concerne plusieurs formations et je pense qu'à ce rythme, elle va se jouer jusqu'à la dernière minute du championnat.

Propos recueillis par **M.A.F**

## MOBILIS-LIGUE 2/ ASM ORAN

### Les dirigeants veulent bénéficier du «même traitement» que le MC Oran

La direction de l'ASM Oran espère bénéficier du soutien des autorités de la wilaya d'Oran, au même titre que le club voisin du MC Oran, afin de réussir le pari de faire accéder son équipe en Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, selon son manager général, Houari Benamar.

«A l'ASMO, nous nous sentons lésés par rapport au MCO. Tout le monde a constaté ces derniers temps d'ailleurs une grande mobilisation des autorités de la wilaya autour de nos voisins mouloudiens pour les aider à éviter la relégation», a déclaré Benamar à l'APS.

«Notre équipe a autant besoin d'aide des responsables locaux notamment dans ces moments précis, puisqu'elle amorce le dernier virage dans la course à l'accession», a-t-il ajouté.

Les gars de M'dina Jdida sont deuxièmes au classement du championnat de la Mobilis-Ligue deux en compagnie de l'USM Blida. Ils sont devancés de deux points par le leader l'USM Bel-Abbès.

La lutte autour des trois billets donnant accès au premier palier est des



plus acharnée, puisque trois autres formations au moins visent la montée, à l'image du NA Hussein-Dey, du WA Tlemcen et de l'USM Chaouia.

«Les problèmes financiers auxquels nous sommes confrontés risquent de freiner notre élan. C'est le moment où jamais donc pour les autorités locales de venir à notre aide, comme elles le font avec le MCO», a encore ajouté le manager général des Vert et Blanc de la formation d'Al-Bahia.

Dans les milieux oranais l'on évoque

le «traitement spécial» réservé par les autorités de la wilaya aux Hamraoua qui luttent pour la troisième saison de suite pour leur maintien. La presse a fait état de la présence régulière des autorités locales auprès des joueurs et des primes qui leur sont accordées pour les motiver.

«Nous aurions aimé que les responsables d'Oran se rapprochent aussi de l'ASMO qui a une chance inouïe pour accéder en Mobilis-Ligue 1. Si nous sommes parvenus à réaliser un tel parcours jusque-là, c'est uniquement grâce aux contributions financières des dirigeants du club», a encore précisé le dirigeant asémite.

Les protégés de l'entraîneur Kamel Mouassa, en place depuis le début de l'année 2013, accueilleront l'ES Mostaganem, la lanterne rouge qui a pratiquement les deux pieds en division inférieure, vendredi pour le compte de la 23<sup>e</sup> journée du championnat, avant de rendre visite, lors de la journée suivante, à un concurrent direct à la montée, le WAT.

**MOBILIS-LIGUE 1**  
**Sollicité par le MCA, Koudri prolonge finalement son contrat avec l'USMA**

Le milieu de terrain défensif de l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), Hamza Koudri, a prolongé son contrat jusqu'en 2017, fermant ainsi la voie à son ancien club, le MC Alger, qui voulait le récupérer, a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club algérois.

Véritable pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur français, Hubert Velud, Koudri a préféré la stabilité, d'autant plus que sa formation est bien partie pour disputer la prochaine Ligue des champions d'Afrique, un challenge intéressant pour n'importe quel joueur.

Outre Koudri, le jeune défenseur Farouk Chafai, également convoité par le MCA, a décidé de rester à l'USMA pour une saison supplémentaire alors que son contrat arrive à échéance en 2016.

Deux joueurs qui seront en fin de contrat en juin prochain, en l'occurrence le défenseur Brahim Bedebouda et le milieu de terrain offensif, Faham Bouazza, veulent rempiler, mais la direction et le staff technique n'ont pris aucune décision à leur propos.

À l'issue de la 22<sup>e</sup> journée, l'USMA caracole en tête du classement de la Mobilis-Ligue 1 avec 48 points, devançant de cinq unités son dauphin, l'ES Sétif (43 pts). Les Rouge et Noir accueilleront à deux reprises, lors des prochaines journées, respectivement le MCE Eulma et l'ASO Chlef.

**INFRASTRUCTURES**  
**Le président du MC El Eulma se plaint du retard dans la réalisation des centres de formation**

Le président du MC El Eulma, Aras Harrada, s'est plaint mercredi du retard enregistré dans le lancement des projets de réalisation des centres de formation au profit des 32 clubs des deux Mobilis-Ligues professionnels de football en Algérie, en dépit des engagements du ministère de tutelle.

«Le ministre de la Jeunesse et des sports nous (ndlr, les présidents de clubs) avait promis au cours d'une réunion, début décembre, de lancer les travaux de réalisation des centres de formation des clubs, en janvier dernier. Or, rien n'a été encore fait jusqu'à présent», a déclaré le président du MCEE à l'APS. Dans un premier temps, les pouvoirs publics s'étaient engagés à financer à hauteur de 80% la réalisation des centres de formation en question et ce, dans le cadre des mesures d'accompagnement par l'Etat du professionnalisme en Algérie, mais le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, avait annoncé, au cours de sa réunion avec les présidents des clubs, que désormais la construction de ces infrastructures sera prise en charge totalement par les pouvoirs publics. «Certes, c'est une très bonne décision prise par le ministre, mais le plus important était de lancer les travaux dans les meilleurs délais, surtout que nous sommes très en retard dans ce registre», a encore souligné Herrada. «On nous a expliqué du côté de la tutelle que l'accord qui devait être conclu avec l'entreprise devant réaliser le projet, n'a finalement pas eu lieu, et que des pourparlers sont engagés avec une autre société», a-t-il fait savoir. Le ministre Tahmi avait fait savoir au cours de cette même réunion de début décembre, qu'il allait confier la réalisation du projet de 32 centres de formation à une entreprise publique avec laquelle il était sur le point de conclure un accord.

APS

MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL (23<sup>e</sup>)

## Le leader veut poursuivre son échappée, l'ESS à l'épreuve de la JSK

Le leader du championnat d'Algérie de football de Ligue 1, l'USM Alger, aura une belle occasion de poursuivre son échappée en accueillant le MCE Eulma, alors que son poursuivant, l'ES Sétif, devra se méfier à domicile face à la JS Kabylie, à l'occasion de la 23<sup>e</sup> journée prévue samedi.

Les Usmistes, invaincus depuis la 8<sup>e</sup> journée, auront à cœur de rester sur cette dynamique et continuer leur bonhomme de chemin vers le titre de champions qui fuit les étoiles du club depuis 2005.

Leur adversaire du jour, le MCE Eulma (5<sup>e</sup>, 35 pts), qui avait remporté le match aller (1-0), effectuera le déplacement à Alger avec la ferme intention de créer la sensation, en misant sur son attaquant, Farès Hamiti, qui caracole en tête du classement des meilleurs buteurs avec 12 buts.

Même si sur le papier, le club algérois partira largement favori, il n'en demeure pas moins que le facteur surprise n'est pas à écarter, d'autant plus que l'USMA a éprouvé certaines fois des difficultés à s'imposer dans son autre d'Omar-Hamadi.

A cinq longueurs derrière l'USMA, le dauphin, l'ESS, n'aura pas droit à l'erreur à Sétif face à la JS Kabylie (3<sup>e</sup>, 37 pts), s'il ne veut pas achever ses derniers espoirs de conserver son titre,



remporté deux fois de rang. Les Sétiens, qui jouent sur les deux fronts (championnat et Ligue des champions), devront rester vigilants devant des Kabyles, ambitieux, qui visent la seconde place. Le MC Alger (4<sup>e</sup>, 37 pts), effectuera un voyage périlleux à Blida pour croiser le fer avec le RC Arbaâ (6<sup>e</sup>, 33 pts), véritable révélation de la saison, et qui reste sur une victoire extra-murs à Bordj Bou-Arréridj face au CABBA (3-1). Les joueurs de Fouad Bouali, battus deux fois lors de cette phase retour, devront puiser dans leurs ressources pour accrocher cette formation de Larbaâ, intraitable au stade des frères Brakni. Le CS Constantine (8<sup>e</sup>, 32 pts), battu chez lui par l'USMA (2-1), sera en appel à Aïn M'lila pour don-

ner la réplique au CRB Aïn Fékroun (14<sup>e</sup>, 20 pts), qui n'aura d'autre alternative que de l'emporter pour espérer assurer son maintien, à l'occasion de sa première saison parmi l'élite. L'ASO Chlef (9<sup>e</sup>, 31 pts), battue lors des trois dernières journées, tentera de renouer avec la victoire, en accueillant le CABBA (15<sup>e</sup>, 17 pts), où rien ne vas plus après le départ de l'entraîneur Mustapha Biskri.

En bas du classement, le CR Belouizdad et le MC Oran, qui partagent la 12<sup>e</sup> place avec 21 points chacun, n'auront plus droit à l'erreur à domicile respectivement face au MO Béjaïa (11<sup>e</sup>, 27 pts) et la JS Saoura (7<sup>e</sup>, 32 pts). Le moins faux pas serait ainsi fatal pour ces deux formations qui devront lutter

jusqu'au bout de la saison pour éviter le purgatoire. Enfin, la JSM Béjaïa, lanterne rouge de la Mobilis-Ligue 1, jouera à domicile, sans la présence de son public, face à l'USM Harrach (10<sup>e</sup>, 31 pts), avec la victoire en ligne de mire, au risque de voir s'évaporer son dernier espoir de rester en élite.

## Programme

## Demain à 15h00 :

JSMB-USMHI huis clos

RCA-MCA

CRBAF-CSC

MCO-JSS

CRB-MOB

ESS-JSK (17h45)

A 18h00 :

USMA-MCEE

ASO-CABA

## Classement Pts J

Classement	Pts	J
1. USMA	48	22
2. ESS	43	22
3. MCA	37	22
4. JSK	37	22
5. MCEE	35	22
6. RCA	33	22
7. JSS	32	22
8. CSC	32	22
9. ASO	31	22
10. USMH	31	22
11. MOB	27	22
12. MCO	21	22
13. CRB	21	22
14. CRBAF	20	22
15. CABBA	17	22
16. JSMB	16	22

LE PROGRAMME DE LA 19<sup>e</sup> JOURNÉE  
Championnat d'Algérie amateur (22<sup>e</sup> journée)

(GR. OUEST)

## Demain (15h00):

ES Araba - OM Arzew  
IRB Maghnia - US Remchi  
CRB Ben Badis - CC Sig  
RC Relizane - JSM Tiaret  
SA Mohammadia - MB Hassasna  
GC Mascara - WA Mostaganem  
RCB Oued Rhiou - CRB Sendjas  
CR Témouchent - IS Tighenif

Classement	Pts	J
1. OM Arzew	46	21
2. RC Relizane	44	21
3. US Remchi	38	21
4. CRBB Badis	36	21
5. RCBO Rhiou	35	21
6. JSM Tiaret	29	21
- MB Hassasna	29	21
- CC Sig	29	21
9. ES Araba	28	21
10. CRB Sendjas	27	21
11. IS Tighenif	25	21
12. WA Mostaganem	22	21
13. SA Mohammadia	21	21
14. GC Mascara	19	21
15. IRB Maghnia	14	21
16. CR Témouchent	13	21

Régionale Une LRF  
Ouargla (19<sup>e</sup> j)

Groupe -A-  
IR. Ahaggar - WAM. Laghouat  
CRB. Djamaâ - CSJC. Illizi  
O. Magrane - Ath. Hassi Messaoud  
NRS. Sorro - IRB. Aflou  
IRB. Berriane - NRB. Mégarine  
ASC. Ouargla - JS. Sidi-Bouaziz

Groupe -B-  
MCA. Djanet - US. Souf  
ASB. Mélili-WRH. Tamanrasset  
JMCL. I.Salah - MC. Mégarine  
IRB. N'goussa - IRB. Nezla  
CRBK El-Hirane - IRB. Laghouat  
HB. Ghardaïa - JSKsar Ouargla.

Championnat d'Algérie féminin (16<sup>e</sup> journée)

Demain à 11h00 :  
FC Constantine - USF Bejaia  
AS Sûreté Nationale - AS Oran Centre  
Intissar Oran - COTSTiaret  
ASE Alger- Centre - JFK Khroub  
A 9h00 :  
FC Béjaïa - A Relizane  
MOK Khroub - Canastel Oran

COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES CATÉGORIES)  
Quarts de finale

Aujourd'hui et demain à 9h00 :  
U-20 (14 mars):  
CRB Beni Thour - US Tebessa  
ASM Oran- USM Khenchela  
CS Constantine - PAC Hydra  
USM Blida- IS Tighenif  
U-17 (14 et 15 mars):  
USM Blida - USM El Harrach (15 mars) 10h00  
SA Mohammadia- CR Beni Thour (14 mars) 9h00  
MC Oran-Hamra Annaba (15 mars) 9h00  
ASO Chlef - ASC Ouargla (14 mars) 9h00  
U-16 (14 et 15 mars):  
NRB Touggourt - US Tebessa (14 mars) 9h00  
ASO Chlef - CA Batna (15mars) 9h00  
JS Saoura- MC Saïda (14 mars) 9h00  
JSM Béjaïa - ES Sétif (14 mars) 9h00

PROGRAME DES RENCONTRES  
Championnat d'Algérie inter-régions (23<sup>e</sup> journée)

(GR. CENTRE-OUEST)

(GR. OUEST)

(GR. CENTRE-EST)

(GR. EST)

## Aujourd'hui (15h00) :

## Demain (15h00) :

## Aujourd'hui (15h00) :

## Aujourd'hui (15h00) :

USB Tissensilt-CRBAOussera  
SC Aïn Defla - ESB Dahmouni  
ORB Oued Fodda - CRB Froha  
CRB Thour - IRB Bou Medfaâ  
ARB Ghrib - USB Hassi R'mel  
SKAFK Meliana - FCB Frenda  
Hydra AC - IR Ouled Nail  
MBH Messaoud-IB Mouzaïa (rihoo)

ES Araba - OM Arzew  
IRB Maghnia - US Remchi  
CRB Ben Badis - CC Sig  
CRB Relizane - JSM Tiaret  
SA Mohammadia-MB Hassasna  
GC Mascara - WA Mostaganem  
RCB Rhiou - CRB Sendjas  
CR Témouchent-IS Tighenif

US Doucet - MB Rouissat  
IRB Berhoum - NRB Achir  
WA Rouiba - CRB Aïn Djasser  
AS Bordj Ghedir - JSD Jijel  
USM Sétif - JS Azazga  
FC Bir El-Arch - CA Kouba  
OM Ruisseau - CRB Ouled Djella (rihoo)  
CR Boumerdès-Ras.EO Club

HB El Bordj - WAB Tissensilt  
USM Oran - CRB Hennaya  
IRB Timimoun-ZSA Témouchent  
AS Bordj Ghedir - JSD Jijel  
USM Sétif - JS Azazga  
FC Bir El-Arch - CA Kouba  
OM Ruisseau - CRB Ouled Djella (rihoo)  
CR Boumerdès-Ras.EO Club

Classement Pts J  
1. SKAFK Meliana 46 22  
2. Hydra AC 40 22  
3. CRB Aïn Oussera 39 22  
- .ORB Oued Fodda 39 22  
5. IR Ouled Nail 38 22  
- .CR Béni Thour 38 22  
- .USB Tissensilt 38 22  
8. SC Aïn Defla 30 22  
9. IB Mouzaïa 25 22  
- .FCB Frenda 25 22  
11. CRB Froha 24 22  
- .MBH Messaoud 24 22  
13. USBH R'mel 21 22  
14. ESB Dahmouni 20 22  
- .ARB Ghrib 20 22  
16. IRBB Medfaâ 17 22

Classement Pts J  
1. OM Arzew 46 21  
2. RC Relizane 44 21  
3. US Remchi 38 21  
4. CRB Ben Badis 36 21  
5. RCBO Rhiou 35 21  
6. JSM Tiaret 29 21  
- .MB Hassasna 29 21  
- .CC Sig 29 21  
16. CR Témouchent 13 21

Classement Pts J  
1. JSD Jijel 47 22  
2. MB Rouissat 41 22  
3. USM Sétif 34 22  
- .NRB Achir 34 22  
5. IRB Berhoum 33 22  
- .JS Azazga 33 22  
7. ASB Ghedir 32 22  
8. CRBA Djasser 29 22  
9. RC Boumerdès 28 22  
10. FC Bir El-Arch 27 22  
11. CRBO Djella 26 22  
12. WA Rouiba 25 22  
- .CA Kouba 25 22  
14. Ras El-Oued 24 22  
15. OM Ruisseau 20 22

Classement Pts J  
1. SCM Oran 59 22  
2. MBS Chahmi 49 22  
3. JSE Abdellakader 48 22  
4. NRB Bethioua 39 22  
5. CRB Sfisef 35 22  
6. CRB Hennaya 34 22  
7. USM Oran 32 22  
8. SC Mécheria 30 22  
9. WAB Tissensilt 29 22  
10. ZSTÉmouchent 28 22  
11. JS Sig 24 22  
- .HB El Bordj 24 22  
13. CRB Bougibot 21 22  
14. CRB Adrar 20 22  
15. CRB Ain El Turck 16 22  
16. IRB Timimoun 10 22



Source : Wikipédia.fr

# Les stars du Mondial

## XHERDAN SHAQIRI



Xherdan Shaqiri, né le 10 octobre 1991, est un footballeur international suisse, d'origine kosovare. Il fait partie de l'équipe du Bayern Munich. Milieu de terrain polyvalent, Shaqiri peut jouer en tant que milieu droit, milieu gauche mais il est également capable d'évoluer en meneur de jeu. Il joue de préférence au poste de milieu droit excentré, et change constamment d'aile durant un match.

### SON PARCOURS |

#### FC Bâle

Il commence à jouer pour le SV Augst en 1999 à l'âge de 8 ans. En 2001, à 10 ans, il rejoint les juniors du FC Bâle; il dispute la Nike Cup 2007 en République tchèque où il est élu meilleur joueur du tournoi. Le 1<sup>er</sup> juillet 2007, il fait ses débuts avec le FC Bâle B et enfin le 2 juillet 2009, il signe son premier contrat professionnel au FC Bâle.

Le 12 juillet 2009, il fait ses débuts en Super League en tant que remplaçant contre le FC Saint-Gall. Le 9 novembre, il marque son premier but en Super League contre Neuchâtel Xamax FC au Parc Saint-Jacques. À la suite de la blessure de Carlitos, il se fait rapidement une place dans l'équipe. Cette même saison, il réussit le doublé Coupe et Championnat avec le FC Bâle.

Il devient titulaire dans l'équipe du FC Bâle et le 15 septembre, il joue son premier match en phase finale de Ligue des Champions contre le CFR Cluj. Ensuite, le 3 novembre, il y marque son premier but contre l'AS Roma.

Il marque son premier doublé le 6 mai 2012 à Zürich, lors de la victoire du FC Bâle 1-5.

Lors de la saison 2011/12, il réalise le deuxième doublé, championnat - coupe, de sa carrière avec le FC Bâle. Son équipe gagne le match au tir aux buts 4-2 contre le FC Lucerne qui a réussi à mener le FC Bâle jusqu'à l'au tir aux buts après un score de 1-1.

Lors de son dernier match avec le FC Bâle (son 129<sup>e</sup>), il marque son 9<sup>e</sup> but de la saison en championnat contre YB et finit 3<sup>e</sup> meilleur buteur der-

rière Frei et Streller, ses coéquipiers.

#### Bayern Munich

Il quitte le FC Bâle et rejoint le Bayern Munich le 1<sup>er</sup> juillet 2012, contre la somme de 11,6 M€, son contrat va jusqu'en juin 2016. Il s'installe très vite au sein de l'équipe et marque six buts durant ses premiers matchs de préparation avec sa nouvelle équipe. Il remporte la Supercoupe d'Allemagne, son club bat le Borussia Dortmund 2-1.

Quelques jours plus tard, pour son deuxième match officiel, il inscrit un but et donne deux passes décisives contre le SV Jahn Regensburg en Coupe d'Allemagne. Il est aussi titulaire à la place de Frank Ribéry lors de la première journée de Bundesliga. Il prend une part prépondérante au succès de son club 3-0 face à Greuther Fürth. On peut désormais penser qu'à plus ou moins long terme, il deviendra un pilier du Bayern.

En effet, il entre en jeu contre le VfB Stuttgart lors de la deuxième journée de Bundesliga et est titulaire lors de la troisième journée contre Mayence. Il a donc d'ores et déjà réussi à rentrer dans les plans de son entraîneur malgré son jeune âge et son inexpérience par rapport à ses illustres ainés qui sont Robben et Ribéry. Les petites blessures récurrentes de ces derniers devraient lui permettre d'avoir un bon temps de jeu pour sa première saison loin de chez lui en Suisse.

En 38 matches, à seulement 21 ans, Shaqiri inscrit, bien qu'il soit rarement titulaire, la bagatelle impressionnante de 8 buts et 13 passes décisives en 38 matches. Il confirme qu'il est l'un des plus grands espoirs du monde, et s'il continue ainsi, de se faire une place au FC Bayern Munich malgré des joueurs internationaux comme Franck Ribéry ou Arjen Robben. D'ailleurs, le magazine *L'Équipe* déclare que selon ses sources, Pep Guardiola qui sera le nouvel entraîneur promet une place de titulaire à Shaqiri, à la place du Batave Robben.

Lors de la saison 12/13, il réalise un triplé inédit avec le Bayern Munich à savoir Champions League - Coupe - Championnat, et de plus la Supercoupe en début de saison. Le 27 août 2013 il ouvre le score contre Fribourg, le match se finit par un match nul (1-1).

#### Équipe de Suisse

Il est convoqué pour la première fois en équipe nationale A pour un match amical contre l'Uruguay. Le 3

mars 2010, pour le 700<sup>e</sup> match de l'histoire de la Nati, Shaqiri débute la rencontre, mais les Suisses perdent 1-3.

Il est sélectionné à la surprise générale pour la Coupe du Monde 2010, durant laquelle la Suisse se fait éliminer en phase de poule malgré une victoire 1 à 0 contre l'Espagne (but de Gelson Fernandes).

À seulement 19 ans, il est le plus jeune joueur à être élu meilleur joueur suisse de l'année 2011.

Le 29 février, lors du match amical Suisse - Argentine à Berne, il réussit à égaliser après un but de Messi mais les Argentins, supérieurs, gagnent la partie 1-3.

En match de qualifications pour la Coupe du monde au Brésil, Shaqiri et la Suisse hérite de l'Albanie comme adversaire.

Shaqiri déclare que ce sera un match plein d'émotions contre son pays d'origine. Le jour du match, il déclare avec Granit Xhaka (également d'origine albanaise) qu'ils ne fêteront pas leurs buts par respect de leur nation d'origine. Buteur lors du match contre l'Albanie, il ne fêta pas son but.

### Palmarès

En 2007 : Meilleur joueur de la Nike Cup

En 2010 : Espoir suisse de l'année 2010.

Meilleur jeune joueur Swiss Golden Player Award 2010.

En 2011 : Meilleur joueur suisse de l'année 2011.

Swiss Golden Player Award 2011.

Meilleur jeune joueur Swiss Golden Player Award 2011.

4<sup>e</sup> meilleur sportif au Swiss Award 2011.

Personnalité albanaise de l'année 2011 en Suisse.

Sélectionné dans la liste des 40 nominés pour le trophée du Golden Boy 2011.

En 2012 : Meilleur joueur suisse de l'année 2012.

3<sup>e</sup> meilleur buteur de l'Axpo Super League (9 buts).

En 2013 : Nominé au meilleur joueur suisse de l'année 2013.

Meilleur joueur kosovar de l'année 2013.

Internationale Sportnacht Davos 2013

## ALGÉRIE - ETATS UNIS

**L'Algérie émet un avis sans objection à la demande américaine de rapatrier le détenu à Guantanamo Ahmed Belbacha**

Les autorités algériennes ont émis un avis sans objection à la demande américaine de rapatriement vers l'Algérie, le 12 mars 2014, du ressortissant algérien, le nommé Ahmed Belbacha, détenu à la base navale de Guantanamo, a appris hier l'APS de source proche du dossier.

En conformité avec la pratique utilisée lors des transferts précédents de ce type, la prise en charge de ce ressortissant tant par les services spécialisés que par les instances judiciaires compétentes, est mise en œuvre en application des procédures légales en vigueur en la matière, a-t-on ajouté de même source.

## DÉPARTEMENT US DE LA DÉFENSE

## Les Etats-Unis «reconnaissants» à l'Algérie pour le transfert d'un détenu de Guantanamo

Les Etats-Unis ont exprimé leur «reconnaissance» à l'Algérie pour avoir accepté le rapatriement d'un ressortissant algérien qui était détenu à Guantanamo, a déclaré hier le département américain de la Défense.

«Les Etats-Unis sont reconnaissants à l'égard du gouvernement algérien pour sa volonté de soutenir les efforts américains visant à fermer le centre de détention de Guantanamo Bay», a souligné le Pentagone dans un communiqué suite au transfert, le 12 mars, du détenu algérien, Ahmed Belbacha. Dans ce sens, le département de la Défense a précisé que «les Etats-Unis ont coordonné avec le gouvernement algérien pour s'assurer que ce transfert soit opéré dans le cadre d'une sécurité appropriée». A relever que les autorités algériennes ont émis un avis sans objection à la demande américaine de rapatriement vers l'Algérie du ressortissant algérien, Ahmed Belbacha, a appris hier l'APS de source proche du dossier. En conformité avec la pratique utilisée lors des transferts précédents de ce type, «la prise en charge de ce ressortissant tant par les services spécialisés que par les instances judiciaires compétentes, est mise en œuvre en application des procédures légales en vigueur en la matière», a ajouté cette même source.

Il est à souligner que la fermeture du centre de détention de Guantanamo (île de Cuba) est une des priorités du président Barack Obama qui a affirmé, à plusieurs reprises, être pleinement engagé à fermer ce centre alors qu'il demeure encore confronté à un problème complexe pour réaliser cet objectif du fait des résistances du Congrès. Ouvert en janvier 2002, dans le sillage des attaques terroristes du 11 septembre 2001, le centre de Guantanamo fait l'objet d'un bras de fer entre le président Obama et le Congrès, en raison notamment d'une loi élaborée et votée par cette institution parlementaire qui, pour des raisons notamment financières, interdit que les détenus de Guantanamo soient transférés aux Etats-Unis, même pour y être traduits en justice, alors que la plupart des pays d'origine des détenus (Yémen, Arabie saoudite, Afghanistan...) refusent de les recueillir du fait qu'ils sont soupçonnés de terrorisme. Mais la Maison-Blanche a affirmé, à plusieurs reprises, que l'Administration Obama continuerait, dans la mesure du possible, à transférer les détenus qui ont été autorisés à aller vers d'autres pays et dont le nombre est, désormais, de 154 prisonniers.

## PRÉSIDENTIELLE 2014

## 6 candidats retenus

Le Conseil constitutionnel a rendu publique, dans un communiqué, la liste des candidats retenus pour l'élection présidentielle du 17 avril 2014.



Voici le texte intégral du communiqué :

«Le Conseil constitutionnel s'est réuni durant la période du 10 au 13 mars 2014 pour délibérer sur les dossiers de candidatures à l'élection du Président de la République prévue le 17 avril 2014.

À l'expiration du délai légal de dépôt des dossiers de candidatures à l'élection du Président de la République fixé au mardi 04 mars 2014 à minuit, le Conseil constitutionnel a enregistré, conformément au règlement fixant les règles de son fonctionnement, le dépôt, par les candidats eux-mêmes, de douze (12) dossiers de candidatures auprès de son greffe.

Dans ce cadre, le Conseil constitutionnel a constaté que certains candidats ont accompagné leurs dossiers de candidatures de formulaires de souscriptions de signatures d'électeurs ou d'élus, ou des deux à la fois.

Soucieux de la bonne prise en charge de l'opération de contrôle des dossiers de candidature dans le délai fixé par la loi et en vue de garantir la crédibilité et la transparence de l'opération de dépôt, le Conseil constitutionnel a mobilisé des moyens matériels et humains importants tant in-

ternes qu'externes.

Par ailleurs, le Conseil constitutionnel a fait appel à des magistrats et à des conseillers auprès de la Cour suprême et du Conseil d'Etat pour l'assister dans la vérification de la validité des souscriptions de signatures. En application des dispositions du Règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, le Conseil s'est réuni pour examiner et se prononcer sur les dossiers de candidatures.

Après délibération, il a arrêté la liste des candidats retenus à l'élection du Président de la République suivant l'ordre alphabétique arabe de leurs noms tel que prévu à l'article 27 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel.

Le Conseil constitutionnel a rendu également des décisions individuelles motivées de rejet des candidatures n'ayant pas satisfait aux conditions requises, notamment par l'article 73 de la Constitution et l'article 139 de la loi organique portant régime électoral, lesquelles décisions seront notifiées aux intéressés et publiées au *Journal officiel* de la République.

Je vous donne lecture, ci-après, de la décision du Conseil constitution-

nel arrêtant la liste des candidats retenus pour l'élection du Président de la République: Le Conseil constitutionnel, Vu la Constitution, Vu la loi organique relative au régime électoral et les textes subséquents, Vu le règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, Après délibération, Décide :

Article 1<sup>er</sup>: La liste des candidats à l'élection du Président de la République est arrêtée, suivant l'ordre alphabétique arabe de leurs noms, comme suit :

- 1- M. Belaïd Abdelaziz
- 2- M. Benflis Ali
- 3- M. Bouteflika Abdelaziz
- 4- M. Touati Moussa
- 5- Mme Hanoune Louisa
- 6- M. Rebaine Ali Fewzi

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Ainsi en a-t-il été délibéré par le Conseil constitutionnel dans ses séances du 08 au 11 djourmada El Oula 1435 correspondant 10 au 13 mars 2014».

APS